

MAÏSADOUR

RAPPORT ANNUEL 2020-2021



NOTRE CULTURE, VOTRE BIEN-VIVRE

ÉDITO

LE MONDE DE DEMAIN SE CULTIVE AUJOURD'HUI

Nous avons vécu ces derniers temps des crises sanitaires sans précédent, et constaté une accélération du changement climatique avec des épisodes de plus en plus violents et fréquents. Ces événements nous ont pleinement impactés et nous amènent à penser et à agir différemment dans notre quotidien. Les consommateurs, conscients des changements en cours, modifient également leurs attentes et leurs comportements. Ils souhaitent, voire exigent, des produits bons, sains, locaux, les plus naturels possibles, et respectueux des animaux et de la terre.

Face à tous ces bouleversements, que peut-on et que doit-on faire ? Les agriculteurs sont des passionnés, des passionnés de leurs métiers, de la terre et de leurs animaux, et il faut le faire savoir pour contrer certains détracteurs et activistes. On peut se réjouir que la communication positive sur l'agriculture ait déjà débuté dans les médias et sur les réseaux sociaux, nous devons l'intensifier.

L'agriculture avance, se transforme, portée par des évolutions techniques et technologiques. Elle doit encore aller plus loin dans ses pratiques vertueuses pour préserver nos ressources naturelles. Si nourrir les hommes est sa mission première, elle doit s'accompagner d'une mission forte en matière de responsabilité sociétale. Elle porte en elle une des solutions en matière de développement durable avec l'enjeu de la décarbonation afin de réduire les émissions de gaz à effet de serre. Les agriculteurs doivent être des acteurs de l'adaptation au changement climatique. Nous devons rendre à la terre ce qu'elle nous a donné pour que l'agriculture puisse être vertueuse, et les ressources durables.

La Coopérative accompagne ses adhérents vers une agriculture toujours plus durable, s'appuyant sur des conseils et services apportés sur le terrain. Nous avons lancé la démarche IDEAAL, une démarche d'avenir et d'engagement pour une agriculture durable. Grâce à la recherche et à l'innovation menées sur de nombreux sujets, Maisadour a la capacité d'anticiper les problématiques de demain pour accompagner nos adhérents vers une transition agroécologique. Toutes nos actions semblent aller dans le bon sens,



en témoignent notre vision partagée de l'avenir avec nos partenaires et nos clients sur nos métiers et sur nos produits à offrir aux consommateurs.

Être agriculteur est un métier beau et exigeant, contraignant parfois, mais aussi porteur d'espoir et de sens pour nos générations futures. Il attire les jeunes et nous ne pouvons que nous en féliciter, car ce sont les jeunes qui rendront possibles demain, les aspirations initiées aujourd'hui. Mobilisons-nous tous pour notre agriculture et notre monde de demain.

Michel Prugue,
Président de Maisadour

BILAN ET PERSPECTIVES

INTERVIEW DE MICHEL PRUGUE,
PRÉSIDENT ET STÉPHANE GAUTIER,
DIRECTEUR ADMINISTRATIF ET FINANCIER

Quel bilan dressez-vous pour l'exercice 2020/2021 de Maïsadour ?

Michel Prugue : L'exercice 2020/2021 a été très compliqué pour Maïsadour. La Covid, la grippe aviaire, les aléas climatiques et les écarts de change ont très fortement impacté nos activités en France, et à l'international. Dans ce contexte exceptionnel, il faut souligner la remarquable mobilisation de tous (salariés et adhérents) face à l'adversité. Nous avons ainsi pu redémarrer nos élevages dès la mi-mai pour assurer la saison festive !

Stéphane Gautier : Pour cet exercice, les engagements budgétaires n'ont pu être tenus. Mais nous devons souligner quelques réussites, comme la bonne performance de notre filiale au Maroc, le bon développement de nos activités poissons frais et poissons fumés, et le redressement de Comtesse du Barry. Par ailleurs, les cessions d'activités réalisées (Salaisons, Aqualia...) ont permis de réduire notablement la dette du Groupe. Notre bilan reste cependant toujours contraint à cause des difficultés de notre activité canard gras.

Comment envisagez-vous l'avenir sur la filière canard ?

Stéphane Gautier : L'activité canard gras est une activité stratégique pour Maïsadour, mais lourdement déficitaire. Pour renouer avec la croissance, nous avons mis en place l'an dernier le plan stratégique « Rebond 2023 ». Sur les volets organisation, modernisation et automatisation industrielle, le plan a été parfaitement exécuté. Sur le volet commercial, compte tenu de l'influenza aviaire et de la Covid, l'atteinte des objectifs en restauration hors domicile et à l'export est un peu retardée, mais l'objectif final à date n'est pas remis en cause.

Michel Prugue : Notre enjeu est de participer à structurer durablement cette filière. Nos trois priorités sont la compétitivité, la qualité et la valorisation de nos produits, et la conquête commerciale. Parallèlement, nous devons poursuivre notre transformation industrielle. Cette filière d'excellence s'inscrit parfaitement dans notre mission RSE au service du développement de notre territoire et du déploiement de l'économie locale.

Quels sont les grands projets de Maïsadour au service de la performance ?

Michel Prugue : En 2021, une réflexion stratégique a été menée sur chaque métier du Groupe pour apporter plus de performance et gagner en efficacité. Elle a conduit à la mise en place de « cartes de transformation » par métier, élaborées par le management de chacune des activités et qui aura la charge de son exécution. Ce travail d'analyse et de réflexion est indispensable pour mettre en place nos plans d'actions, et nous projeter vers l'avenir.



Stéphane Gautier : L'ensemble de nos processus tant au niveau des services supports, que des services industriels et commerciaux a été analysé pour plus d'efficacité afin de répondre au mieux aux enjeux du métier. Des projets transversaux en termes d'innovation ou de RSE, permettent des synergies dans les équipes et visent plus de rentabilité.

Quels sont vos projets phares pour l'exercice prochain ?

Michel Prugue : Nous développons actuellement une filière 100% soja local avec la Coopérative Vivadour. La nouvelle usine de trituration de soja qui sera opérationnelle en 2022, permettra de traiter les récoltes du territoire, et fournira les tourteaux de soja entrant dans la composition de l'alimentation animale. Nous travaillons par ailleurs sur d'autres filières, comme la filière aquaculture que nous mettons au point pour répondre à la demande croissante des consommateurs en poisson d'origine française. Quant à la filière canard, nous expérimentons en interne des dispositifs pour permettre le sexage dans l'œuf, notre objectif est d'atteindre du 100% sexage dans l'œuf en 2023. Enfin, notre projet phare et transversal, est d'accroître toutes nos actions en matière de RSE, nous poursuivons les actions avec les agriculteurs vers des pratiques durables et rentables. Les Pôles Aval du Groupe continueront le développement de produits bons, sains et responsables pour nos consommateurs.

Comment envisagez-vous le prochain exercice ?

Michel Prugue : Nous avons des raisons d'être relativement optimistes pour l'exercice 2021/2022. La récolte s'annonce bonne avec des prix élevés devant permettre de régénérer de la trésorerie chez nos adhérents. La sortie de crise aviaire et de la Covid, accompagnée d'une parfaite maîtrise des plans de protection sanitaire, laissent entrevoir une saison festive réussie. Nous devons toutefois relever les défis de hausse des matières premières et de pénurie de main d'œuvre. Ainsi, il est impératif d'exécuter parfaitement nos plans de transformation pour gagner en compétitivité, innover et répondre aux enjeux sociétaux. Continuons à expliquer aux consommateurs la vraie valeur du travail des agriculteurs.

LE MODÈLE COOPÉRATIF,
UNE FORCE FACE AUX ENJEUX DE DEMAIN

INTERVIEW DE MICHEL PRUGUE,
PRÉSIDENT ET DANIEL PEYRAUBE,
PRÉSIDENT DÉLÉGUÉ

Pourquoi avoir créé le poste de Président délégué chez Maïsadour ?

Michel Prugue : Nous avons décidé d'adapter notre gouvernance en renforçant le Pôle Agricole car l'évolution des pratiques de nos agriculteurs et des attentes de nos clients, nous oblige à accompagner différemment nos adhérents. L'une des réponses à ces problématiques a été l'adaptation de notre fonctionnement. La création de la Direction Relation Adhérents en 2019 était déjà une première étape, ici nous allons plus loin avec un Président Délégué pour ces questions relatives au changement du monde agricole.

Daniel Peyraube, quel est votre rôle exactement ?

Daniel Peyraube : Mon rôle est d'assurer le suivi des activités du Pôle Agricole qui regroupe les activités amont du Groupe : productions végétales et animales. Avec le Conseil d'Administration, nous donnons les orientations stratégiques nécessaires pour développer l'agriculture de notre territoire. Comme mes collègues administrateurs, je suis impliqué dans les différentes instances de gouvernance et je suis en lien permanent avec les équipes opérationnelles du Pôle Agricole. En tant que Président Délégué, je veille à la coordination des actions menées au sein des différents métiers agricoles.

Quelles sont les enjeux majeurs auxquels nos agriculteurs doivent faire face ?

Michel Prugue : L'agriculture fait face à des évolutions majeures de différentes natures. En matière économique, on peut citer la volatilité des marchés des matières premières, dans le domaine social, ce sont par exemple les difficultés de recrutement de main d'œuvre sur les exploitations. Dans le domaine de la technique, la digitalisation et la robotisation ouvrent des perspectives passionnantes. Au niveau politique, les discussions autour de la nouvelle PAC laissent entendre de nouvelles règles du jeu, de nouvelles réglementations. Enfin et surtout, en matière environnementale, la pression sociale forte sur cette question, modifie les façons de produire et les marchés. La production agricole connaît une véritable révolution.

Comment Maïsadour accompagne-t-elle ses adhérents ?

Daniel Peyraube : La coopérative est le maillon entre nos adhérents et l'aval. Notre mission première est de s'assurer de la pérennité des exploitations agricoles de nos adhérents et de



leurs productions. Cette mission requière le renforcement de nos filières ou la création de nouvelles, et d'assurer les débouchés commerciaux nécessaires. Mais produire aujourd'hui n'est pas sans contrainte. La Coopérative met tout en œuvre pour accompagner les adhérents sur les pratiques durables et novatrices, condition nécessaire et indispensable aux productions de demain. Nous avons toujours fait de la qualité, nous avons nos labels, nos IGP, nos filières tracées, nous devons aller encore plus loin pour le faire savoir pleinement au consommateur.

Face aux changements dans le monde agricole, quels sont les atouts du modèle coopératif ?

Michel Prugue : La Coopérative accompagne les agriculteurs, là où seuls ils ne pourraient pas se développer. Le modèle coopératif a cette grande force qu'est la solidarité entre ses membres. Tous les éleveurs ont été soutenus pendant les crises aviaires, tous les agriculteurs sont aidés pour développement de leur modèle économique grâce à l'appui de nos conseillers et à la mobilisation de tous nos salariés.

Daniel Peyraube : Le modèle coopératif est le meilleur modèle économique pour l'agriculture, s'il est en mesure de s'adapter à la fois aux problématiques actuelles de la société et à la fois aux demandes internes de ses adhérents. Ces derniers sont d'ailleurs souvent critiques, et ils ont raison, c'est comme cela qu'on avance ! Maïsadour a une histoire, nous avons toujours réussi à traverser de nombreuses difficultés collectivement. Le défi aujourd'hui est de rendre la Coopérative la plus agile possible pour être performante et compétitive. C'est d'ailleurs, avec mes collègues administrateurs, l'une de nos préoccupations de tous les jours : trouver les solutions pour se projeter vers l'avenir, ensemble, adhérents et salariés.

MAÏSADOUR UNE COOPÉRATIVE ENGAGÉE SUR SON TERRITOIRE

P. 6-9

—
DÉCOUVRIR MAÏSADOUR
DES FILIÈRES MAÎTRISÉES
DE LA GRAINE À L'ASSIETTE



P. 10-15

—
GOUVERNANCE ET STRATÉGIE
PROJET D'ENTREPRISE MAÏSADOUR 2026



P. 16-19

—
L'EXERCICE 2020-2021
PÔLE PAR PÔLE



P.20-23

—
L'INNOVATION CHEZ MAÏSADOUR

NOS ENGAGEMENTS POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

P. 26 INTERVIEW CROISÉE

P. 27 LA STRATÉGIE RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE (RSE) DU GROUPE



P. 30-35 ASSURER LA PERFORMANCE ÉCONOMIQUE
ET ENVIRONNEMENTALE DES EXPLOITATIONS



P. 36-43 DÉVELOPPER DES FILIÈRES POUR PROPO-
SER UNE ALIMENTATION DE QUALITÉ ET DURABLE



P. 44-51 PRÉSERVER LES RESSOURCES, LE VIVANT
ET LA BIODIVERSITÉ



P. 52-57 ÉVOLUER ENSEMBLE DANS UN CADRE ALLIANT
LA SÉCURITÉ ET LA QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL

P. 58-60 CHIFFRES CLÉS

DÉCOUVRIR MAÏSADOUR

Nous sommes une Coopérative engagée du Sud-Ouest, nous plaçons l'Homme et le Vivant au cœur de nos préoccupations pour une agriculture, une alimentation et une société durables.

Chez Maisadour, nous travaillons ensemble aux succès de nos adhérents et construisons l'avenir de nos territoires.



NOS VALEURS



ADAPTABILITÉ
ENGAGEMENT
ESPRIT D'ÉQUIPE
INNOVATION
PERFORMANCE

Ces valeurs, définies collectivement par les collaborateurs, permettent de créer une dynamique positive en donnant du sens et un cadre à nos actions.

LE GROUPE EN CHIFFRES



1.276
MILLIARDS D'EUROS
DE CA DONT
20%
À L'INTERNATIONAL



4 810 SALARIÉS*
DONT 17% À L'INTERNATIONAL
*Équivalent Temps Plein



209 SITES

LA COOPÉRATIVE EN CHIFFRES



5 000 AGRICULTEURS
ADHÉRENTS

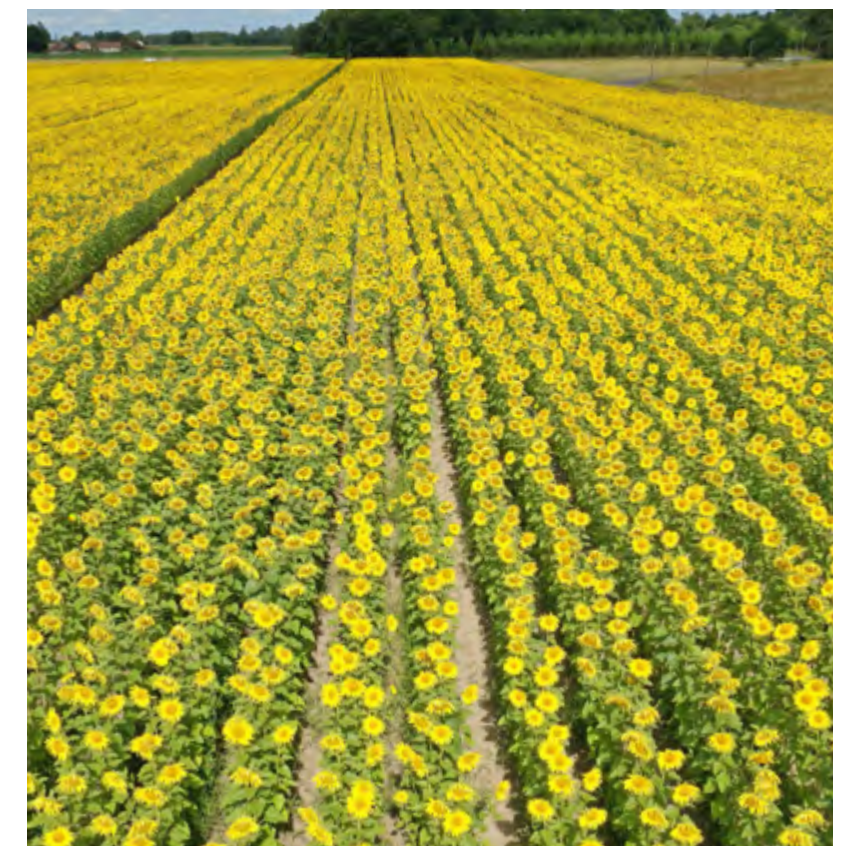
7 SECTIONS TERRITORIALES
RÉPARTIES SUR 10 DÉPARTEMENTS



509 000 TONNES DE CÉRÉALES
COLLECTÉES EN 2020-2021

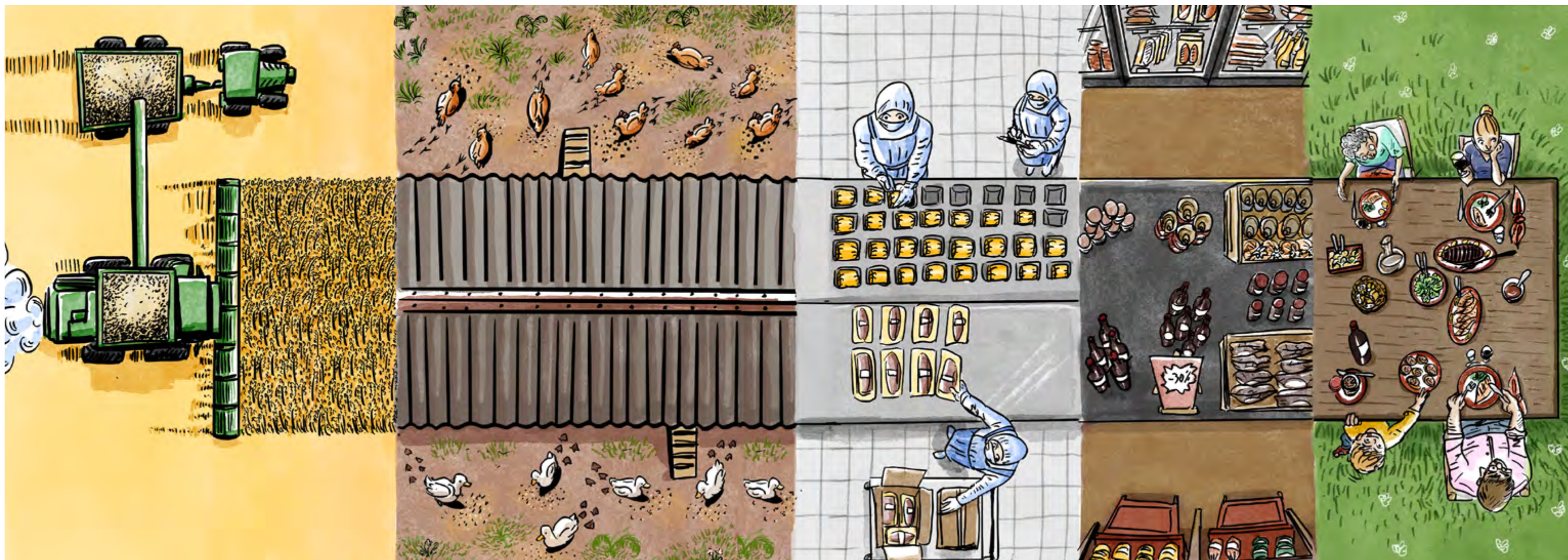


18 MILLIONS DE VOLAILLES
ET 3 MILLIONS DE CANARDS GRAS
(AVANT LA GRIPPE AVIAIRE)



DES FILIÈRES MAÎTRISÉES...

...DE LA GRAINE À L'ASSIETTE



LE PÔLE SEMENCES

Le Pôle Semences comprend plusieurs activités stratégiques : la sélection et le développement de nouvelles variétés de maïs (tempéré et tropical), de tournesol et de diverses espèces (luzerne, colza, soja, sorgho, couverts végétaux, mélanges fourragers ...), la production de semences, et leur mise en marché. MAS Seeds, l'un des principaux leaders européens en maïs et tournesol, est structuré autour de 11 filiales en Europe, 1 au Mexique et 1 en Afrique (Côte d'Ivoire). La marque MAS Seeds, commercialisée dans plus de 50 pays, propose une large gamme de semences et de solutions innovantes et durables.

LE PÔLE AGRICOLE

Le Pôle Agricole regroupe : l'approvisionnement, la production, la collecte, le conditionnement et la commercialisation de matières premières et productions agricoles. Il est structuré autour de deux activités : végétale (céréales, agrofourniture, légumes et produits de la vigne) et animale (accoupage, élevage, nutrition animale et matériel d'élevage). Il accompagne et conseille les agriculteurs adhérents pour leur permettre d'améliorer la performance de leurs exploitations. Depuis 2020 la coopérative a mis en place une démarche favorisant le développement des pratiques durables de ses adhérents : IDEAAL, pour répondre aux exigences qualité de nos clients et de préserver les ressources et la biodiversité. En 2021, une direction Recherche et Innovation a été créée au sein du Pôle pour développer de nouveaux services et produits pour les agriculteurs et les éleveurs.

LE PÔLE VOLAILLES

Fermiers du Sud-Ouest, premier groupe volailler du Sud-Ouest, est une filiale du groupe Maïsadour. De l'abattage à la commercialisation de ses produits, il réunit des spécialistes de la filière avicole issus des Landes, du Périgord et du Gers. Trois territoires renommés pour la qualité de leurs productions et pour leur tradition gastronomique. Ses marques, adaptées aux différents canaux de distribution, accompagnent les professionnels des métiers de bouche mais aussi la grande distribution alimentaire, en France comme à l'international. En 2020, le pôle Volailles a formalisé sa politique de Responsabilité Sociale de l'Entreprise, elle prolonge les actions déjà menées depuis plusieurs années.

LE PÔLE GASTRONOMIE

Ce Pôle développe des activités de valorisation et de transformation agroalimentaire (commercialisation de foie gras, canards, produits de la mer...). Il regroupe des marques fortes rayonnant en France comme à l'international (Delpeyrat, Sarrade...) et travaille dans tous les circuits de distribution (Grandes et Moyennes Surfaces, Restauration Hors Domicile et boutiques Comtesse du Barry et En Direct De Nos Producteurs). En 2020, le pôle a défini ses engagements RSE en vue d'offrir aux consommateurs des produits issus de filières durables et plus respectueuses de l'environnement et de la bienveillance animale. Les recettes sont également travaillées pour proposer des produits bons, sains et sans additif, et offrir ainsi une expérience gastronomique aux consommateurs.

GOVERNANCE ET STRATÉGIE

LA COOPÉRATIVE EST UN MODÈLE ORIGINAL D'ENTREPRISE FONDÉ PAR ET POUR LES AGRICULTEURS. CE MODÈLE ÉCONOMIQUE REPOSE SUR LE PRINCIPE DÉMOCRATIQUE « UN HOMME, UNE VOIX ».



Les membres du Bureau de Maisadour, photo réalisée en 2019 (avant mesures sanitaires Covid-19)

QU'EST-CE QU'UNE COOPERATIVE?

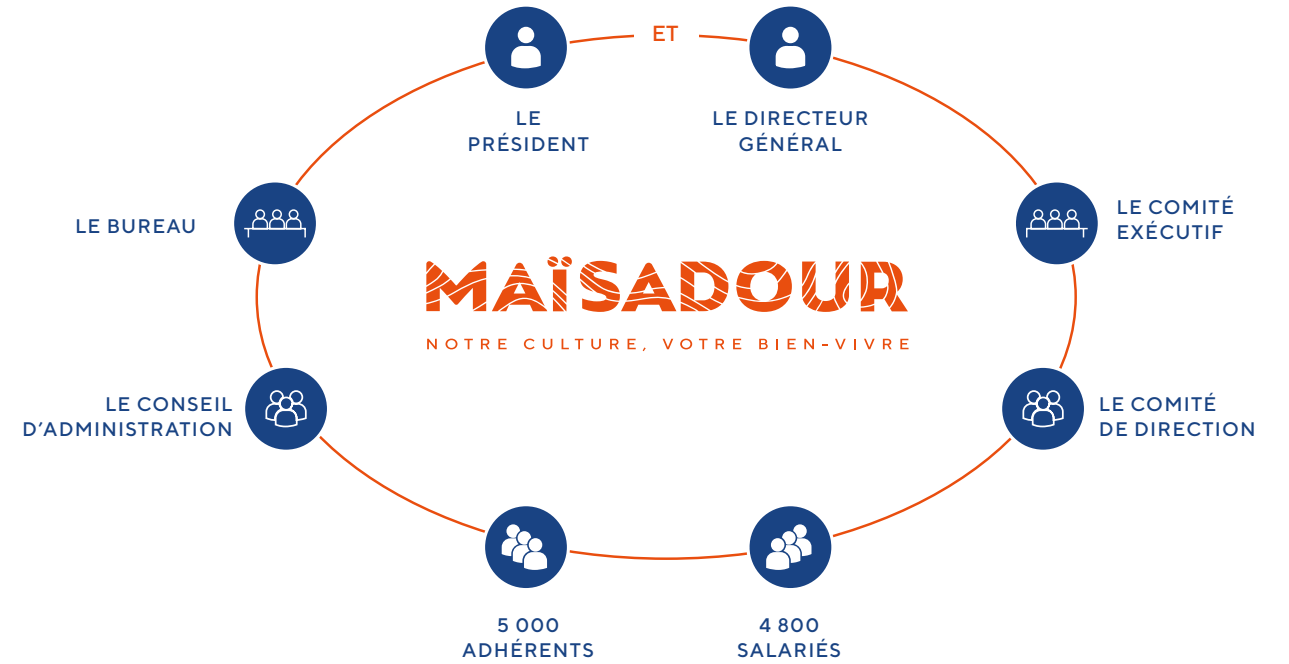
Selon le code rural, une coopérative agricole a pour objet l'utilisation en commun, par les agriculteurs, de tous les moyens propres à faciliter ou à développer leur activité économique, à améliorer ou à accroître les résultats de cette activité. Les coopératives ont été créées par les agriculteurs pour organiser solidairement leur approvisionnement, les moyens de production, la collecte, le stockage, la transformation et la commercialisation de leurs produits.

Mais surtout une coopérative agricole est une communauté de chefs d'entreprises agricoles qui prennent en main leur destin professionnel et investissent en commun. Le modèle coopératif concilie liberté d'entreprendre, solidarité économique et ancrage territorial en plaçant les agriculteurs au cœur de la gouvernance et du projet de développement de l'entreprise. Par essence non délocalisable, une coopérative est porteuse d'une mission de vitalisation économique des territoires ruraux et de garantie d'une juste rémunération des agriculteurs adhérents. Sur nos activités centrées sur la gastronomie, la coopérative permet également la promotion, la défense et la valorisation des produits et savoir-faire du terroir.

Le modèle coopératif agricole concilie compétitivité, solidarité et équité ! Les coopératives placent la personne humaine avant toute chose. Elles visent le long terme pour la transmission de l'entreprise de générations en générations d'agriculteurs-coopérateurs.

MODÈLE DE GOUVERNANCE : « UN HOMME, UNE VOIX »

La gouvernance coopérative est un modèle original d'entreprise. Ce modèle économique repose sur le principe démocratique « un homme, une voix ». Chaque associé coopérateur a un droit égal de vote à l'Assemblée Générale, quel que soit le montant des apports en capital et en produits.



Le Conseil d'Administration, composé d'agriculteurs et d'associés non-coopérateurs élus par leurs pairs, constitue l'instance de décision essentielle de la Coopérative et du Groupe. Il est responsable de la gestion de la Coopérative dont il valide les orientations stratégiques.

Le Bureau du Conseil étudie différents dossiers qui seront présentés et votés en Conseil d'Administration. Au quotidien, notre modèle de gouvernance s'appuie sur des binômes administrateur-directeur d'activité pour un pilotage opérationnel plus efficace de chacun des métiers.

Le Comité Exécutif Groupe (COMEX) et le Comité de Direction (CODIR) ont pour mission d'organiser et de déployer la mise en œuvre de la stratégie définie par le Conseil d'Administration.

2020-2021 EN QUELQUES CHIFFRES

- 8** ASSEMBLÉES DE SECTION
- 10** CONSEILS D'ADMINISTRATION
- 8** BUREAUX DU CONSEIL
- 1** ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2020 AVEC UN TAUX DE PRÉSENTS OU DE REPRÉSENTÉS DE 82%
- 54** COMMISSIONS D'ORGANISATION DE PRODUCTEURS (OP) OU GROUPEMENTS, ORGANISÉES EN FRUITS ET LÉGUMES, SEMENCES, MAÏS SPÉCIAUX ET GRANDES CULTURES SPÉCIALISÉES, VOLAILLES DE CHAIR, PALMIPÈDES À FOIE GRAS.
- 33** COMITÉS DE TRAVAIL SUR DES SUJETS TRANSVERSAUX

Les associés coopérateurs et non-coopérateurs élisent chaque année leurs délégués de section. Ceux-ci disposent chacun d'une voix, et sont invités à délibérer sur les résolutions proposées par le Conseil d'Administration en Assemblée de section.

Les commissions d'Organisation de Producteurs (OP) ou Groupement de Producteurs ont, entre autres, comme mission la gestion des modalités de production ou de rémunération des agriculteurs, la gestion des caisses de compensation.

Les représentants des associés (membres du bureau, administrateurs, délégués de section) en équipe avec des salariés participent à des comités de travail sur des thèmes transversaux : audit, RSE, communication-innovation, numérique agricole, assurance climatique, animation territoriale.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

LE BUREAU



MICHEL PRUGUE
Président



DANIEL PEYRAUBE
Président Délégué



CHANTAL BRÈTHES
Vice-Présidente
Palmipèdes



BERNARD TAUZIA
Vice-Président Nutrition
Animale et Volailles



**JEAN-LUC
BLANC-SIMON**
Vice-Président
Communication et
Innovation



JEAN-LUC CAPES
Vice-Président
Semences



DOMINIQUE GRACIET
Vice-Président
Gastronomie



PIERRE HARAMBAT
Vice-Président
Légumes et
Développement Durable

LES ADMINISTRATEURS



GUILLAUME CLAVERIE



**MICHAËL
DOLET-FAYET**



**JACQUES
DUFAU**



**JEAN-CLAUDE
FRANCHETTO**



**ISABELLE
HARGOUS**



**GUILLAUME
HOURCADE**



**BENOÎT
LABORDE**



**JEAN-PIERRE
LAHILLADE**



**PIERRE
LASSALLE**



**VIRGINIE
PETIT**

ADMINISTRATEURS STAGIAIRES



**VÉRONIQUE
PHILIP**



**BRUNO
SCHRIJVERS**



**ARNAUD
TACHON**



**STÉPHANE
LACAVE**



**THIERRY
NOIREAU**



**KÉVIN
POUYSEGUR**

L'ÉQUIPE DE DIRECTION

04

L'ÉQUIPE DE DIRECTION DU GROUPE MAÏSADOUR EST CONSTITUÉE D'UN COMITÉ EXÉCUTIF DE 8 PERSONNES, COMPLÉTÉE PAR UNE ÉQUIPE DE 5 DIRECTEURS FORMANT LE COMITÉ DE DIRECTION. ELLE TRAVAILLE EN ÉTROITE COLLABORATION AVEC LE BUREAU ET LE CONSEIL D'ADMINISTRATION POUR FORMALISER ET METTRE EN ŒUVRE LA STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT DE MAÏSADOUR.

LE COMITÉ EXÉCUTIF



De gauche à droite : Jacques Groison, Directeur du Pôle Semences (MAS Seeds), Jean-Louis Zwick, Directeur du Pôle Agricole, Nadia Isambert, Directrice de l'Innovation et de la Communication, Paul Le Bars, Directeur du Pôle Volailles (FSO), Michel Prugue, Président, Stéphane Gautier, Directeur Administratif et Financier, Eric Humblot, Directeur du Pôle Gastronomie (MVVH) et Jean-Luc Lévêque, Directeur des Ressources Humaines.

PROJET D'ENTREPRISE...

EN 2017, NOUS AVONS BÂTI UNE FEUILLE DE ROUTE INTITULÉE « MAÏSADOUR 2026 » STRUCTURÉE AUTOUR DE 4 AXES :

01

L'ADHÉRENT AU CŒUR DE NOTRE STRATÉGIE

Valoriser en priorité les productions des agriculteurs, en renforçant les filières d'excellence, en améliorant l'offre de services et en les aidant à s'adapter aux nouveaux défis et attentes sociétales et environnementales.



Maïsadour réunit près de 5 000 adhérents dans le Sud-Ouest de la France. Avec eux, la Coopérative entretient des liens de proximité sur l'ensemble de son territoire.

Au centre de nos priorités stratégiques, nous souhaitons renforcer la place des adhérents dans notre Coopérative, maximiser la performance économique de leur exploitation et les accompagner dans la transition agro-écologique. Pour être au plus près des adhérents, un réseau d'agriculteurs référents a été créé : les Agri'Acteurs. Ambassadeurs de la Coopérative, ils valorisent ses actions et renforcent le lien avec les adhérents. Maïsadour est engagée aux côtés des agriculteurs pour contribuer à la lutte contre le changement climatique, à la préservation des ressources naturelles, ainsi qu'au développement de la biodiversité. Nous avons l'ambition de développer un modèle d'agriculture différenciant toujours plus respectueux de la terre, des animaux et des hommes, tout en permettant aux agriculteurs de mieux vivre de leur métier. C'est pourquoi Maïsadour a lancé la démarche IDEAAL (Implication dans une Démarche Écoresponsable pour une Agriculture d'Avenir et Locale) afin de développer des solutions agronomiques durables et de proposer à ses adhérents de nouvelles productions locales.

02

S'ADAPTER AUX NOUVELLES ATTENTES DES CONSOMMATEURS

Proposer toujours plus de transparence et de qualité à nos consommateurs, en développant les labels et signes de qualité, en donnant des informations claires sur nos produits et en offrant des circuits courts de distribution.



Le consommateur recherche des produits bons et sains. Il privilégie ainsi le local et souhaite une transparence maximale sur l'origine des produits et leur mode de fabrication.

Précurseurs, les producteurs de la Coopérative ont été à l'origine de la création du premier Label Rouge en 1965 pour faire reconnaître les qualités organoleptiques du fameux poulet fermier jaune des Landes élevé en totale liberté. Aujourd'hui, les marques du Groupe (Delpéyrat, Fermiers Landais, Fermiers du Gers et Fermiers du Périgord) affichent des QR Codes sur les packagings pour permettre aux consommateurs de mieux se renseigner sur l'origine des produits. Fermiers du Sud-Ouest, filiale Maïsadour, a lancé en 2019 le premier étiquetage « Bien-être animal » en France. La conscience environnementale impacte aussi les choix des consommateurs qui s'orientent de plus en plus vers les circuits courts et les productions locales. Le lien avec les producteurs devenant de plus en plus important, Maïsadour a donc lancé un concept de magasins réunissant, sous l'enseigne « En Direct De Nos Producteurs », les produits issus des productions de ses adhérents. Sept boutiques sont désormais ouvertes en France.

...MAÏSADOUR 2026

03

L'INTERNATIONAL « CHOISI », UN RELAIS DE CROISSANCE

Choisir et développer les marchés à l'international sur lesquels nous pouvons gagner durablement et qui sont bénéfiques pour nos adhérents.



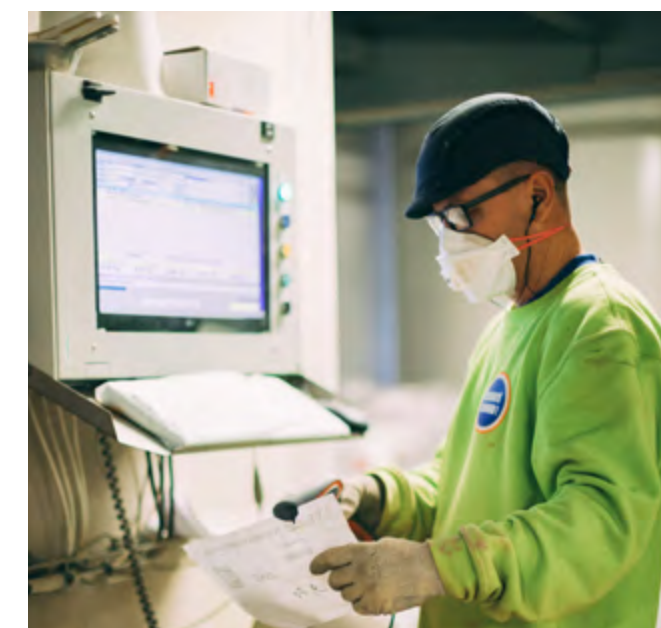
L'international est un relais de croissance essentiel et incontournable pour valoriser les productions de nos territoires et assurer la pérennité des exploitations de nos adhérents. Maïsadour est reconnu sur le marché européen, et au-delà, pour ses productions agricoles, ses techniques de culture et d'élevage ainsi que pour la qualité de ses produits.

MAS Seeds, filiale semences de Maïsadour, est implantée dans de nombreux pays, et développe une stratégie adaptée aux différents marchés. En 2019, MAS Seeds a acquis une station R&D et un nouveau matériel génétique au Mexique, ce qui lui permettra de renforcer son offre variétale. En 2020, MAS Seeds s'est également implantée en Côte d'Ivoire pour conquérir de nouveaux marchés et développer de nouvelles innovations variétales. Fermiers du Sud-Ouest a bien progressé sur les marchés européens et est dorénavant leader du poulet fermier Label Rouge en Belgique et au Luxembourg. La marque Comtesse du Barry continue son développement de franchise à l'étranger et est présente désormais dans 38 pays. Delpéyrat, via sa marque Sarrade, est également présent dans 10 pays.

04

ADAPTATION DE NOTRE CULTURE ET DE NOTRE ORGANISATION

Adapter en interne la culture et l'organisation du Groupe, en continuant le programme « Sécurité d'abord », en attirant et développant les talents, en renforçant la culture de la performance et de l'innovation.



L'ambition de Maïsadour est de devenir un employeur coopératif de référence en matière de sécurité et de qualité de vie au travail, de développer une culture forte de l'innovation et de s'engager activement dans le développement durable.

Avec la crise de la Covid-19, le Groupe, comme toutes les entreprises, a dû adapter son organisation et son fonctionnement. Fort de son modèle coopératif, la Responsabilité Sociétale de l'Entreprise fait partie intégrante de l'ADN de Maïsadour. La sécurité au travail, l'amélioration de l'environnement et de la qualité de vie au travail des salariés, ainsi que le développement de pratiques toujours plus durables, sont en effet des priorités pour le Groupe. Pour préparer demain, le Groupe accélère l'innovation et ses actions en matière de développement durable pour créer de la valeur pour les adhérents, les clients, les consommateurs et les salariés de Maïsadour.

L'EXERCICE 2020-2021 PÔLE PAR PÔLE

MAS SEEDS : UNE BONNE ANNÉE COMMERCIALE, NOTAMMENT À L'INTERNATIONAL, UNE ANNÉE DIFFICILE EN PRODUCTION DE SEMENCES

MAS Seeds a poursuivi son développement commercial et mis à jour sa feuille de route stratégique début 2021. Celle-ci reste focalisée sur la Recherche & Développement et la croissance commerciale des filiales. Les investissements se sont ainsi poursuivis sur la sélection génomique en maïs et tournesol, les deux espèces phares de MAS Seeds. Ces investissements sont essentiels pour rester compétitifs. En matière commerciale, la croissance des ventes a été bonne, tirée par les filiales internationales. Les premières ventes de la nouvelle gamme de maïs tropical sont encourageantes en Côte d'Ivoire. Par ailleurs nous nous engageons plus résolument en faveur de la transition agro-écologique, en nous appuyant sur le bon développement de notre activité de diversification en Italie, avec de nombreuses espèces intégrées à notre gamme (sorgho, soja, luzerne, couverts végétaux et mélanges fourragers).

MAS Seeds a dû faire face à deux éléments conjoncturels difficiles sur l'exercice 2020-2021. La production de semences en 2020 en France a été fortement affectée par de mauvaises conditions climatiques. Par ailleurs des écarts de change principalement en roubles ont eu également un impact négatif sur le résultat financier. Pour l'exercice 2021-2022, toutes les équipes sont engagées dans la poursuite du développement de MAS Seeds.



CHIFFRES CLÉS



187 MILLIONS D'EUROS DE CA



1,41 MILLIONS DE SACS DE SEMENCES DE MAÏS (TEMPÉRÉ ET TROPICAL)



300 000 SACS DE SEMENCES DE TOURNESOL COLLECTÉES EN 2020-2021



880 SALARIÉS*

*Équivalent Temps Plein

PÔLE AGRICOLE : UNE ANNÉE PARTICULIÈREMENT MARQUANTE (RÉCOLTE DÉCEVANTE, GRIPPE AVIAIRE, COVID...)



Le Pôle Animal a vécu une crise très violente liée à la grippe aviaire avec environ 8 millions de perte d'animaux. Pleinement mobilisées, les équipes ont permis de redémarrer rapidement les productions à partir de mai 2021. En nutrition animale, la filiale espagnole Nutriavanza obtient de bons résultats et un partenariat se développe avec MAS Seeds en Côte d'Ivoire. Pour préparer l'avenir, une nouvelle filière en poisson a été développée avec le rachat de deux piscicultures en Bretagne pour sécuriser les approvisionnements sur l'usine de poissons de Castets. Pour le Pôle Végétal, les difficultés se sont accumulées cette année : mauvaise récolte, été sec, épisodes d'inondations et de grêle. Commercialement, la campagne d'approvisionnement chez les agriculteurs s'est bien déroulée en dépit du contexte et la plateforme d'e-commerce Aladin se développe bien : 2 millions de chiffre d'affaires déjà atteint !



CHIFFRES CLÉS



566 MILLIONS D'EUROS DE CA



509 000 TONNES DE CÉRÉALES COLLECTÉES EN 2020-2021



18 MILLIONS DE VOLAILLES ET 3 MILLIONS DE CANARDS GRAS ÉLEVÉS



694 SALARIÉS EN PRODUCTIONS VÉGÉTALES*
735 SALARIÉS EN PRODUCTIONS ANIMALES*

*Équivalent Temps Plein



FSO : UNE CRISE AVIAIRE FORTE ET DES ÉQUIPES TRÈS MOBILISÉES

Cet exercice restera atypique pour Fermiers du Sud-Ouest avec la gestion à la fois de la Covid et de l'influenza aviaire, il se solde par une activité en retrait par rapport à l'exercice précédent. Fermiers du Sud-Ouest a géré ces événements le mieux possible avec cependant plusieurs points de satisfaction. L'activité commerciale à mi-exercice, avant la grippe aviaire, était très bien lancée sur l'ensemble des créneaux, bien qu'encore en retard sur le périmètre GMS (Grandes et Moyennes Surfaces) nationale. Pendant la crise influenza, les équipes ayant tiré parti des crises précédentes, se sont totalement mobilisées en interne et auprès de nos clients, pour être plus efficaces et limiter autant que possible les impacts commerciaux. En fin d'exercice, nos résultats sont en conséquence dégradés par rapport au budget prévisionnel. L'exercice à venir devra permettre d'éviter une nouvelle crise aviaire en renforçant les mesures de biosécurité tout au long de la filière, de retrouver une dynamique commerciale, d'améliorer la rentabilité et de mettre en chantier notre vision de l'entreprise à horizon 2026.



CHIFFRES CLÉS



205 MILLIONS D'EUROS DE CA



772 SALARIÉS*
*Équivalent Temps Plein

MVVH : LE PLAN REBOND 2023 EST SUR LES RAILS



Après une année 2019-2020 difficile chez MVVH, le plan Rebond 2023 a été lancé pour renouer avec la croissance autour de 3 priorités : la mise en place d'une nouvelle organisation, la modernisation et l'automatisation industrielle, et la reconquête commerciale. Des économies ont ainsi été réalisées et le plan industriel se déroule conformément aux objectifs. MVVH a cédé l'activité salaison en mai 2021 pour se concentrer sur l'activité canard. La Covid et la grippe aviaire ont ralenti l'atteinte des ambitions commerciales notamment en Restauration Hors Domicile et à l'export. En conséquence MVVH termine cet exercice en demi-teinte, avec des résultats satisfaisants pour le saumon, le poisson et les ventes directes, mais avec une activité canard en retard, impactant fortement les résultats. Pour les prochains exercices, la priorité est de renforcer la valorisation de nos produits et de réussir la conquête commerciale en gagnant des parts de marché. Parallèlement, la transformation industrielle se poursuit pour augmenter la compétitivité de MVVH.



CHIFFRES CLÉS



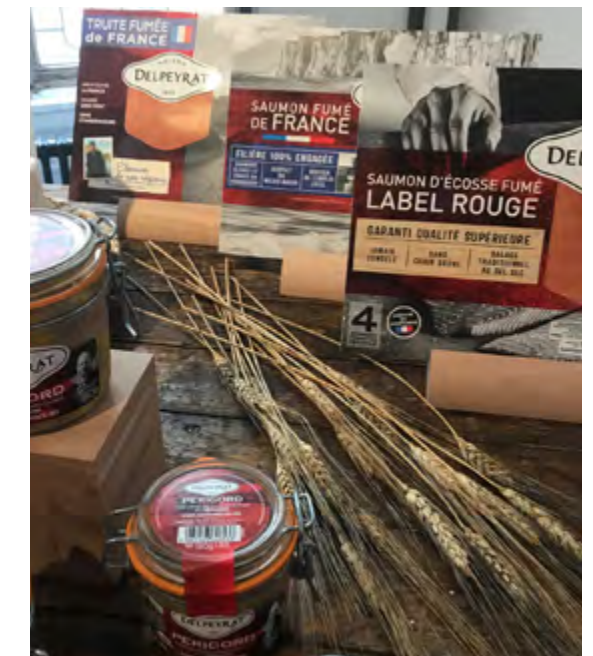
316 MILLIONS D'EUROS DE CA



64 BOUTIQUES



1512 SALARIÉS*
*Équivalent Temps Plein



L'INNOVATION CHEZ MAÏSADOUR

Des exploitations agricoles aux activités industrielles et commerciales, l'innovation imprègne au quotidien les actions du Groupe. Elle est nécessaire à son développement et sa pérennité. Dans un monde qui évolue tous les jours, l'innovation est un moteur au cœur de tous nos projets.

1. UNE CONSTANTE DE L'ADN DE NOTRE COOPÉRATIVE

L'innovation est une constante dans l'ADN de notre coopérative. Dès les années 1960, Maisadour a sélectionné ses propres variétés de semence de maïs rentrant dans la composition de l'aliment destiné aux volailles. Précurseurs, les producteurs de la coopérative ont été à l'origine de la création du premier Label Rouge en 1965 pour faire reconnaître les qualités organoleptiques du poulet fermier jaune des Landes élevé en totale liberté. Face aux enjeux de la transition agroécologique et pour répondre aux attentes sociétales, Maisadour innove en permanence sur différents sujets de la graine à l'assiette du consommateur : nouvelles pratiques agricoles, nouvelles cultures, nouveaux concepts de vente directe de produits...

2. INNOVER POUR PROPOSER À NOS ADHÉRENTS UN MODÈLE D'AGRICULTURE DIFFÉRENCIANT

Maisadour a l'ambition de développer un modèle d'agriculture différenciant toujours plus respectueux de la terre, des animaux et des hommes, tout en permettant aux agriculteurs de mieux vivre de leur métier. La Coopérative est également engagée pour que l'agriculture devienne un levier majeur pour lutter contre le changement climatique et pour préserver les ressources naturelles ainsi que la biodiversité. C'est la démarche IDEAAL (Implication dans une Démarche Éco-Responsable pour une Agriculture d'Avenir et Locale), initiée en 2020 qui vise à encourager les pratiques durables chez nos adhérents. Les différents axes d'innovation de Maisadour sont au service d'engagements forts en matière de développement durable. C'est ainsi que le service agronomique conçoit des outils innovants qui permettent aux agriculteurs d'optimiser les ressources naturelles grâce à une meilleure connaissance de leurs parcelles, des sols et ainsi de faire les meilleurs choix possibles dans leurs itinéraires culturaux.

« Chez Maisadour l'innovation concerne tous les métiers et toutes les filières, elle s'applique aussi bien aux produits qu'aux biens, services, pratiques et technologies. Elle fait partie de l'ADN du Groupe : Maisadour a toujours été précurseur dans de nombreux domaines. Nous innovons constamment pour créer de la valeur, améliorer les productions et répondre aux attentes de nos adhérents, de nos clients et de nos consommateurs. Intégrée à notre projet d'entreprise, l'innovation est une condition nécessaire à notre développement et notre pérennité. »

Jean-Luc Blanc-Simon, Vice-Président de l'Innovation et de la Communication et Nadia Isambert, Directrice de l'Innovation et de la Communication

LA RECHERCHE SUR LE MAÏS TROPICAL

Présent au Mexique depuis 2019 et en Côte d'Ivoire depuis 2020, MAS Seeds dispose ainsi de 2 pôles de recherche sur le maïs tropical. Dans ces deux zones, les variétés développées doivent répondre à des climats particulièrement chauds et à un très faible apport en eau. Ce qui nous permet de développer des variétés qui pourront demain répondre également à un changement climatique sur notre territoire. L'ambition de MAS Seeds est d'aider les agriculteurs à améliorer le rendement de leurs récoltes qui seront non seulement utilisées pour nourrir leurs familles, mais leur permettront de bénéficier aussi de revenus supplémentaires.

LA CRÉATION VARIÉTALE POUR DEMAIN

L'augmentation de la production agricole mondiale est au cœur des enjeux de notre époque. Mieux exploiter les terres disponibles, tout en encourageant le développement de pratiques agricoles responsables et durables, en utilisant des variétés adaptées et performantes est l'objectif principal de MAS Seeds. La semence est porteuse de solutions : potentiel de rendement, résistance aux maladies et aux parasites, adaptation aux terroirs et au changement climatique. La création variétale permet non seulement de créer des plantes plus performantes, mais aussi d'optimiser l'utilisation de l'eau, des engrais et des produits de protection des plantes. Grâce à son département Recherche & Développement de 130 collaborateurs et ses 250 lieux d'expérimentation, MAS Seeds propose chaque année une vingtaine de nouvelles variétés aux agriculteurs.



3. PÔLE AGRICOLE : AGRICULTURE DURABLE ET NOUVELLES TECHNOLOGIES

GRAINE D'ALLIANCE : LA FILIÈRE SOJA 100% LOCAL

Une toute nouvelle unité de trituration de graines de soja 100% local va permettre de valoriser sur place la production issue du territoire et d'approvisionner directement les filières animales des groupes coopératifs Maisadour et Vivadour au premier semestre 2022. Cette unité sera basée à Saint-Sever, elle sera le chaînon qu'il manquait pour structurer cette filière soja non OGM et 100 % locale. 30 000 tonnes de graines de soja pourront y être traitées chaque année et la capacité du site pourrait doubler à l'avenir si besoin.

NOUVELLES CULTURES LOCALES : DE NOUVEAUX MARCHÉS

Pour répondre aux attentes des consommateurs, Maisadour est constamment à la recherche de nouvelles productions. Proposer une nouvelle culture à nos adhérents passe par différents stades d'expérimentation afin de vérifier le potentiel agronomique et le modèle économique de la culture. Après une phase d'expérimentation d'une nouvelle culture par le service Recherche et Innovation du Pôle, celle-ci est testée par des agriculteurs pilotes en conditions réelles, avant d'être proposée à l'ensemble des adhérents. Maisadour développe ainsi actuellement 4 nouvelles productions : la patate douce, la framboise, la myrtille et l'asperge verte. C'est une véritable opportunité pour les agriculteurs de diversifier leurs cultures afin d'obtenir de nouveaux revenus.

DES PRATIQUES AGRICOLES TOUJOURS PLUS DURABLES QUI S'ADAPTENT AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Dans le contexte de changement climatique, Maïsadour accélère la mise en place des actions permettant la réduction des émissions de gaz à effet de serre notamment en renforçant le stockage du carbone dans les sols (cultures intermédiaires) et en optimisant l'efficacité de la fertilisation azotée des sols grâce à l'agriculture de précision. Maïsadour développe de nouvelles pratiques agricoles via des services apportés aux agriculteurs, comme le service Api afin de mieux gérer le recours aux intrants (eau, engrais, semences...). Ces services permettent aux agriculteurs d'optimiser la performance technico-économique de leurs exploitations ainsi que de limiter les émissions de gaz à effet de serre.

BÂTIMENTS CONNECTÉS : LA TECHNOLOGIE AU SERVICE DE L'ÉLEVAGE

Les bâtiments connectés permettent d'améliorer les conditions d'élevage et d'alimentation des animaux. À distance, l'agriculteur peut régler la température, la ventilation, la lumière et maîtriser la juste quantité d'aliment et d'eau en fonction du poids des animaux. L'installation de « pesons » permet, au simple passage des animaux, de les peser automatiquement. Les informations de pesage sont envoyées sur un boîtier intelligent qui aide l'éleveur à déterminer la bonne quantité d'aliments à distribuer. L'éleveur peut recevoir ces informations sur son smartphone et ainsi être informé en cas de problème et piloter les réglages à distance. C'est un nouveau service connecté facilitant le quotidien des éleveurs.



4. PÔLE VOLAILLES

S'ENGAGER POUR LA BIEN-ÊTRE ANIMALE

Dès 2019, Fermiers du Sud-Ouest (FSO), filiale de Maïsadour, a été précurseur dans le déploiement de l'étiquetage « Bien-être animal » en partenariat avec Casino et trois organisations non gouvernementales. FSO a obtenu la note A en bien-être animal pour les volailles de Fermiers du Gers. Réponse concrète aux attentes des consommateurs, l'objectif est de faire de cet étiquetage le référentiel national des filières animales. Tous les salariés de FSO travaillent en lien avec les équipes des productions animales et sont particulièrement sensibilisés à la question de la bien-être animale.

UNE DÉMARCHÉ DE TRANSPARENCE POUR LES CONSOMMATEURS

Face à une évolution du comportement des consommateurs souhaitant plus de transparence sur la provenance des produits, Fermiers du Sud-Ouest s'engage pour une meilleure traçabilité de ses productions. Courant 2020, FSO a ainsi déployé avec l'ensemble des filières de production de volailles des trois bassins (Gers, Landes et Périgord) un système permettant de retracer la vie du poulet de l'œuf jusque dans les rayons en grande surface. Ces informations sont accessibles via un QR code présent sur l'emballage. Cette traçabilité sera élargie à tous les produits vendus pour les marques de distributeurs en 2022.

PRODUIRE LOCALEMENT DES VOLAILLES 100% LOCAL

Les consommateurs souhaitant consommer des produits issus de leurs territoires, les Fermiers du Sud-Ouest ont développé une gamme de produits 100% locale sous la marque Poulet d'Ici. L'alimentation provient d'usines d'aliment local et les éleveurs sont également issus des départements à proximité. Ces poulets sont donc nourris, élevés et conditionnés localement sur le territoire.

5. PÔLE GASTRONOMIE

DE L'AGRICULTEUR AU CONSOMMATEUR

La récente crise sanitaire de la Covid-19 nous conforte dans notre stratégie de proposer aux consommateurs de nouveaux circuits de distribution pour nos produits. Dès 2018, Maïsadour a lancé ses boutiques En Direct de Nos Producteurs qui réunissent sous une même enseigne les produits des adhérents de Maïsadour ainsi que des produits labellisés de tradition du Sud-Ouest (7 magasins en milieu rural). Fin 2021, le Pôle Gastronomie lance un nouveau concept de magasin 100% Sud-Ouest : L'Amour du terroir. Avec ce nouveau concept (épicerie, pâtisserie, restauration), implanté dans les grandes villes françaises, la coopérative souhaite rapprocher les consommateurs des producteurs et proposer la gastronomie du Sud-Ouest au plus grand nombre. Au total, une vingtaine de magasins franchisés verront le jour d'ici trois ans.

FILIÈRE AQUACULTURE : RÉPONDRE À LA DEMANDE CONSOMMATEUR

Pour répondre à la demande client en hausse sur du poisson 100% français, le Groupe Maïsadour a renforcé sa filière aquaculture en 2019, grâce à un partenariat avec une société spécialisée dans le Saumon Français et en 2020 avec l'achat de 2 piscicultures. Le Groupe MVVH renforce ainsi sa production de truite et saumon de France pour approvisionner ses différents sites de transformation dans les Landes et en Haute-Loire. La marque Delpeyrat est la 1ère marque à proposer un saumon 100% français.

DES EMBALLAGES RESPONSABLES

Depuis plus de trois ans, MVVH s'engage dans une démarche forte de recyclabilité et de réduction des emballages correspondant par ailleurs à une demande des consommateurs. Toute cette démarche nécessite la prise en compte des contraintes liées à l'activité alimentaire pour garantir un produit savoureux et sain sur toute sa durée de conservation.

OVALIE INNOVATION

Lancée conjointement en 2012 par Maïsadour et Vivadour, Ovalie Innovation est l'une des illustrations de la démarche pour l'innovation des deux coopératives. Sa mission principale est d'innover pour maintenir et développer le revenu des agriculteurs adhérents ainsi que la compétitivité des activités industrielles des deux coopératives. Ovalie Innovation contribue à apporter du conseil et des solutions aux agriculteurs adhérents et permet d'obtenir des financements publics et privés. 4 axes guident ses projets d'innovation : Limiter l'impact environnemental des activités agricoles grâce à l'agro-écologie, améliorer le bien-être animal, proposer des solutions de production d'énergie à l'échelle des exploitations agricoles et mettre en place de nouvelles filières et cultures créatrices de valeur chez nos adhérents.



DES PARTENAIRES POUR INNOVER

AGROLANDES

Maïsadour est membre d'Agrolandes, un technopôle créé en 2012 par le département des Landes avec le concours d'entreprises regroupées dans un GIE (Groupement d'intérêt économique), Agrolandes Entreprises, qui compte trente-huit entreprises. La présidence du GIE est assurée par Maïsadour. Agrolandes développe ses activités autour de trois axes : agriculture numérique, co-produits, biosécurité. Sa vocation est de voir émerger de nouveaux usages, de nouveaux modèles économiques et de nouvelles technologies dans les filières agricoles et agro-industrielles des Landes.

AGRI SUD-OUEST INNOVATION

Maïsadour participe également au pôle de compétitivité en Nouvelle-Aquitaine et en Occitanie, Agri Sud-Ouest Innovation, spécialisé dans les projets agro-industriels ainsi que dans la valorisation alimentaire et non alimentaire. Maïsadour est à la fois adhérent et membre du bureau.



**NOS ENGAGEMENTS
POUR
LE DÉVELOPPEMENT
DURABLE**

INTERVIEW CROISÉE

PIERRE HARAMBAT,
VICE-PRÉSIDENT
DÉVELOPPEMENT
DURABLE
ET **CHRISTELLE FORZY,**
DIRECTRICE QHSE
ET DÉVELOPPEMENT
DURABLE



Que peut-on dire de la démarche de développement durable de Maisadour ?

Christelle Forzy : Engagé depuis toujours dans le développement agricole et économique de son territoire, Maisadour œuvre depuis plusieurs années déjà dans le développement durable. Avec la convention citoyenne pour le climat et la loi climat et résilience, la société exprime plus que jamais ses attentes et Maisadour doit être au rendez-vous.

Concrètement comment cela se traduit ?

Pierre Harambat : Maisadour a déjà engagé de nombreuses initiatives pour faire évoluer les pratiques de ses adhérents dans le sens de la transition agroécologique. Notre objectif à court terme est de fédérer toutes les initiatives au sein du Groupe autour d'une ambition commune. Notre objectif à moyen terme s'articule autour de la montée en puissance des démarches propres aux branches d'activités du Groupe comme la démarche IDEAAL* qui vise à évaluer et faire évoluer nos pratiques autour de la production agricole. La démarche IDEAAL doit être la colonne vertébrale de notre engagement dans la transition agricole, tant sur les productions végétales que sur les productions animales. Cette démarche redonne à la Coopérative un rôle central, car nous sommes attendus sur la mise en œuvre d'une démarche de progrès en agriculture.

Quels sont les nouveautés de ce rapport ?

Christelle Forzy : L'exercice 2020-2021 a été marqué par l'accélération du déploiement de notre démarche de développement durable. Maisadour a engagé sa responsabilité vis-à-vis des impacts de ses décisions et activités sur la société et sur l'environnement :

- avec la définition de la mission RSE qui s'appuie sur sa raison d'être ;
- avec son engagement dans une démarche de progrès et la définition d'un référentiel RSE propre au Groupe ;
- avec une démarche de labellisation qui permettra de garantir et de valoriser un engagement volontaire au sens des lignes directrices ISO 26000. Ce label RSE sera une attestation de garantie et une caution délivrée par une tierce partie qui caractérisera notre démarche de progrès.

Dans ce rapport annuel 2020-2021, nous avons souhaité illustrer cette démarche d'amélioration continue en mettant l'accent sur les progrès réalisés sur nos engagements ; et parce que le modèle coopératif innove et s'adapte en permanence, nous avons également souhaité souligner nos nouveautés.

* Retrouvez le détail de la démarche IDEAAL dans le rapport p.33

LA STRATÉGIE RSE DU GROUPE

NOTRE MISSION RSE

« Les agriculteurs et les collaborateurs de Maisadour favorisent des pratiques agricoles durables et des filières d'excellence au service du développement de leur territoire et du déploiement de l'économie locale. Ils proposent des produits de qualité pour une alimentation saine et responsable en respectant le vivant, les ressources et la biodiversité, dans un cadre alliant la culture coopérative et la qualité de vie au travail. »



NOS ENGAGEMENTS

En 2015, les États membres de l'ONU adoptaient 17 objectifs de développement durable afin de donner la marche à suivre pour parvenir à un avenir meilleur et plus durable pour tous. La feuille de route Maisadour 2026 et les 17 objectifs de développement durable de l'ONU sont les socles qui nous ont permis de définir nos 4 engagements pour un développement économique responsable et durable. Chaque engagement est associé à des enjeux sociaux, sociétaux et environnementaux approuvés par le Comité de Direction et le Conseil d'Administration de Maisadour.

ASSURER LA PERFORMANCE ÉCONOMIQUE ET ENVIRONNEMENTALE DES EXPLOITATIONS
DÉVELOPPER DES FILIÈRES POUR PROPOSER UNE ALIMENTATION DE QUALITÉ ET DURABLE
PRÉSERVER LES RESSOURCES, LE VIVANT ET LA BIODIVERSITÉ
ÉVOLUER ENSEMBLE DANS UN CADRE ALLIANT LA SÉCURITÉ ET LA QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL

Ces engagements sont déclinés de la graine à l'assiette sur l'ensemble de nos filières. Chaque Pôle a ainsi défini son programme RSE en fonction de ses activités et ses métiers.



ASSURER LA PERFORMANCE
ÉCONOMIQUE ET
ENVIRONNEMENTALE DES
EXPLOITATIONS



DÉVELOPPER DES FILIÈRES
POUR PROPOSER UNE ALIMENTATION
DE QUALITÉ ET DURABLE



PRÉSERVER
LES RESSOURCES, LE VIVANT
ET LA BIODIVERSITÉ



ÉVOLUER ENSEMBLE
DANS UN CADRE ALLIANT
LA SÉCURITÉ ET LA QUALITÉ DE VIE
AU TRAVAIL





ASSURER LA PERFORMANCE ÉCONOMIQUE ET ENVIRONNEMENTALE DES EXPLOITATIONS

Par son statut de Coopérative, Maisadour fait vivre ses territoires et participe au développement local en y créant activités économiques et emplois grâce à un ancrage fort.

Maisadour travaille à renforcer le lien entre les agriculteurs et leur coopérative et à assurer la durabilité des exploitations agricoles en accélérant leur adaptation aux attentes économiques, sociales et environnementales.

Les agriculteurs contribuent non seulement à l'économie locale, mais également à l'aménagement et au développement du territoire.



ASSURER LA PERFORMANCE ÉCONOMIQUE ET ENVIRONNEMENTALE DES EXPLOITATIONS

Par son statut de Coopérative, Maisadour assure les revenus des agriculteurs et des débouchés pour leurs productions, elle fait vivre ses territoires et participe au développement local en y créant activités économiques et emplois grâce à un ancrage fort. Les adhérents jouent donc un rôle central dans leur coopérative et sont au cœur de la stratégie de Maisadour.

LA DIRECTION ADHÉRENT

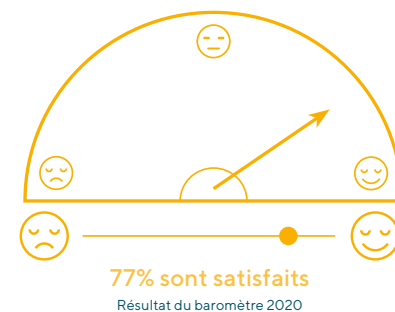
Pilotée par Céline Peillod et Daniel Peyraube (Président Délégué), la Direction Relation Adhérents, créée en janvier 2019, s'est structurée autour de 3 piliers : le marketing et la communication au service des agriculteurs, le data management et l'expertise du droit coopératif agricole.

« Notre coopérative s'est historiquement construite par et pour ses adhérents, qui sont à la fois les acteurs et les ambassadeurs de la coopérative. La Direction Relation Adhérents créée en 2019 vise à créer une proximité renforcée entre l'adhérent et sa coopérative, il s'agit aussi de stimuler la performance globale des exploitations, que ce soit au niveau économique, social ou environnemental. Maisadour doit être là pour accompagner les chefs d'entreprises agricoles dans leurs réflexions et dans leurs actions afin de s'adapter au monde de demain. » Daniel Peyraube Vice-Président Délégué, Céline Peillod Directrice Relation Adhérents

UN BAROMÈTRE DE SATISFACTION ADHÉRENT

Mis en place en 2018, le baromètre adhérents* vise à mesurer la satisfaction des adhérents de Maisadour et à recueillir leurs attentes (services, attentes sociétales...). Cette année, il a permis de faire le point sur les orientations de nos agriculteurs sur le plan de l'agroécologie, et de mesurer la satisfaction et la notoriété de nos différentes solutions.

* Baromètre 2020 réalisé du 22 juillet au 4 août 2020 auprès de 404 adhérents répartis sur l'ensemble du territoire de Maisadour. Sondage réalisé en partenariat avec l'institut BVA.



1. ACCÉLÉRER LEUR ADAPTATION AUX ATTENTES ÉCONOMIQUES, SOCIALES ET ENVIRONNEMENTALES

L'objectif est de maximiser la performance économique des exploitations et d'accélérer l'adaptation des exploitations agricoles au regard des enjeux environnementaux et sociétaux.

VALORISER ET SÉCURISER LES PRODUCTIONS DES ADHÉRENTS

Même si en céréales, c'est le marché mondial qui détermine les prix de production, la Coopérative s'emploie à améliorer en permanence la rémunération des producteurs. Elle fixe des contrats de production avec des critères de qualité pour les agriculteurs sur des surfaces prédéfinies. Ces productions végétales contractuelles contribuent au revenu agricole de manière significative. En production animale, ce sont plutôt des mécanismes d'indexations sur le prix de l'aliment qui sont mis en œuvre.

ACCOMPAGNER L'INSTALLATION DES JEUNES AGRICULTEURS

Pour les nouveaux adhérents âgés de moins de 40 ans, Maisadour propose une aide et un accompagnement destinés à favoriser leur installation ainsi que leur insertion au sein de la Coopérative.

PROPOSER UNE OFFRE D'ASSURANCE CLIMATIQUE ATTRACTIVE

Les agriculteurs du Groupe peuvent bénéficier d'une assurance « aléas climatiques » négociée par Maisadour.

FAIRE AVANCER LES AGRICULTEURS ET LES EQUIPES MAÏSADOUR VERS LEUR «IDEAAL»



IDEAAL, c'est l'engagement de Maisadour pour une agriculture durable !

IDEAAL (Implication dans une Démarche Eco-Responsable pour une Agriculture d'Avenir et Locale) est une démarche engagée par Maisadour pour améliorer la durabilité des exploitations agricoles du territoire et des productions qui en sont issues.

Initiée en 2020, IDEAAL a pour ambition de capitaliser sur les pratiques agricoles vertueuses actuelles tout en construisant l'avenir agricole de notre territoire et en proposant des solutions adaptées à chaque situation de production. La démarche s'organise autour d'autodiagnostic des exploitations. L'enquête prend notamment en compte les critères référents de la plateforme SAI (Initiative pour une Agriculture Durable), les objectifs de la Politique Agricole Commune et le référentiel HVE (Haute Valeur Environnementale).

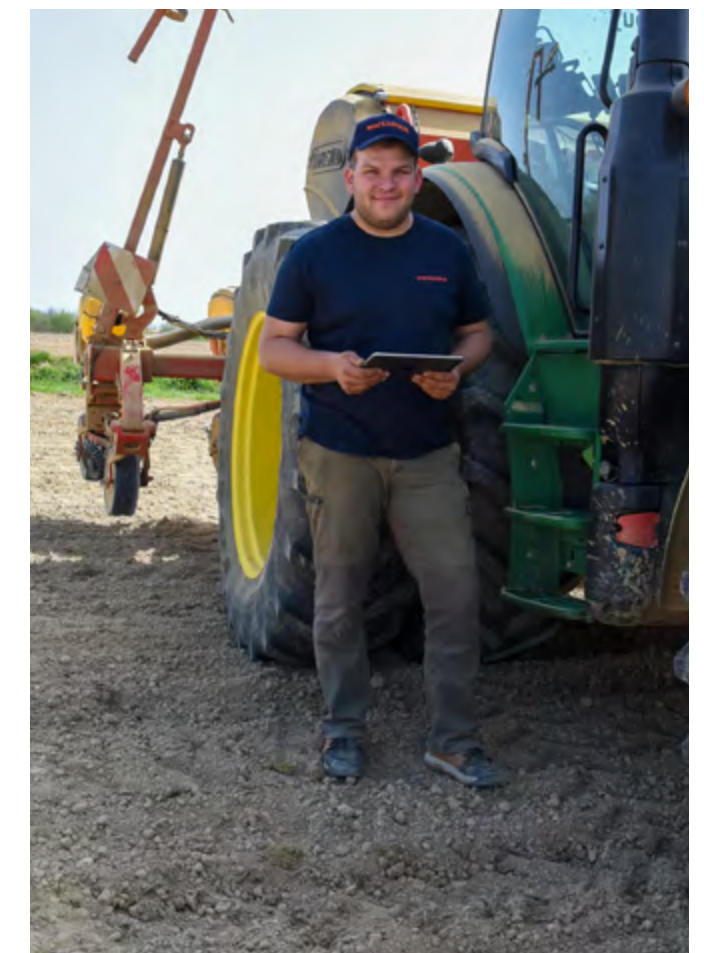
L'ambition du projet est claire : évaluer, améliorer et encourager les actions réalisées par les agriculteurs, autour de trois piliers : l'environnement, l'économie et le social, déclinée en 5 thématiques :



PROPOSER DES OUTILS ET DES SERVICES PERMETTANT AUX AGRICULTEURS D'INSCRIRE LEURS EXPLOITATIONS DANS LA DURABILITÉ

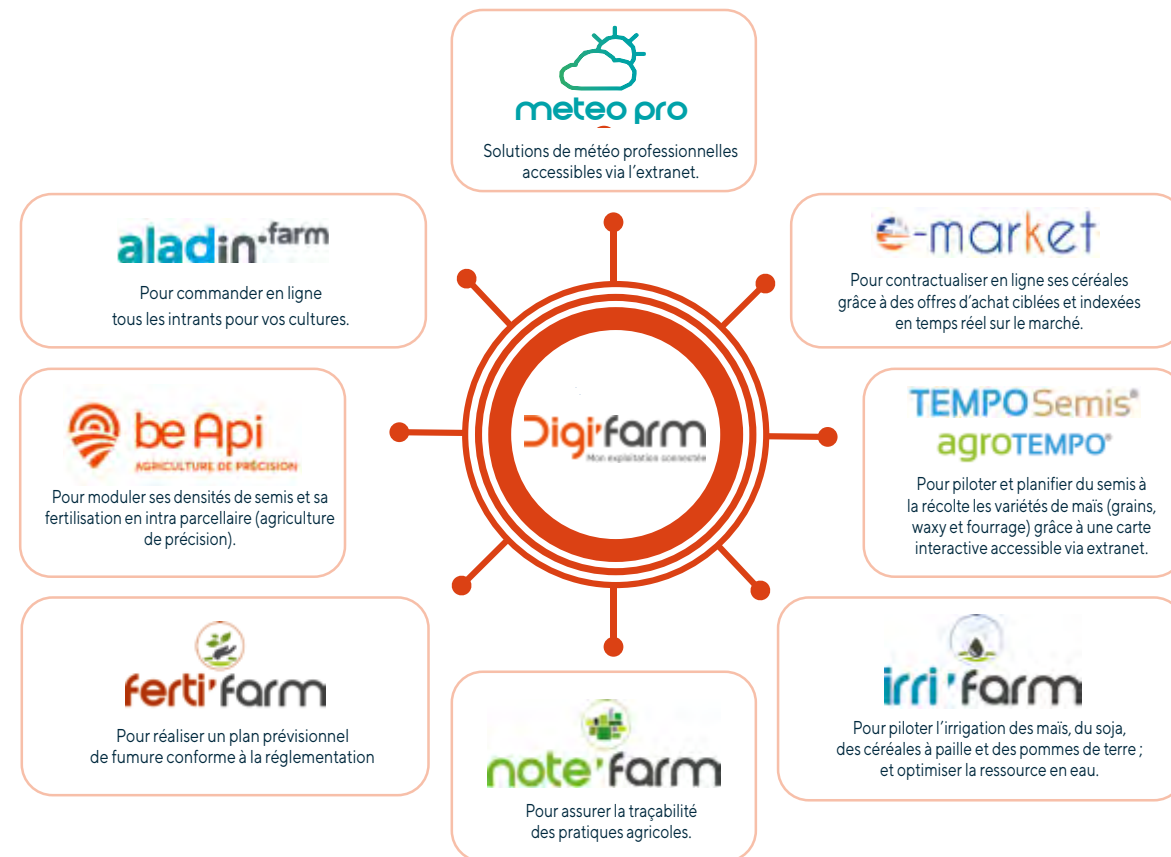
LE NUMÉRIQUE, POUR UN LIEN RENFORCÉ AVEC LES ADHÉRENTS

Une approche omnicanale est développée pour répondre aux attentes de chaque adhérent. Si le lien avec les conseillers techniques est privilégié, la voie numérique se renforce. L'extranet E-Ma développe ses fonctionnalités chaque année. La plateforme téléphonique Proxi'MA est de plus en plus sollicitée. Le site de e-commerce aladin.farm est venu compléter l'année dernière ce dispositif digital.



DÉVELOPPER DES OUTILS D'AIDE A LA DÉCISION POUR RENFORCER LA PERFORMANCE DES EXPLOITATIONS

Le service Innovation Agri-Digitale de Maïsadour construit des outils d'aide à la décision pour les agriculteurs et propose des services innovants pour une agriculture connectée. **Tous les services & outils d'aide à la décision de Digi'farm sont accessibles sur la plateforme extranet e-MA.**



2. RENFORCER LE LIEN ENTRE LES AGRICULTEURS ET LEUR COOPÉRATIVE

Le renforcement du lien entre les adhérents et leur Coopérative passe par une meilleure connaissance des exploitations et de leurs chefs d'entreprises afin de leur donner une réponse adaptée à leurs besoins.

La mission de la Direction Relation Adhérents est d'aider les agriculteurs à faire face aux défis de demain et à préserver la rentabilité de leurs activités, tout en tenant compte des attentes sociales, sociétales et environnementales. Pour cela, il s'agit de favoriser l'implication des agriculteurs dans la vie de leur Coopérative, d'adapter l'animation territoriale et de rendre visible et tangible l'intérêt d'être adhérent.

RENFORCER LE LIEN AVEC LES DÉLÉGUÉS DE SECTION ET LES AGRI'ACTEURS

En 2019, afin de renforcer le lien entre les adhérents et leur coopérative, un groupe d'adhérents Agri'Acteurs a signé une charte d'engagement qui définit les contours. Les **Agri'Acteurs et les Délégués de Section** sont des relais et des interlocuteurs clés de Maïsadour pour échanger sur la stratégie comme sur les évolutions opérationnelles.

IMPLIQUER LES SALARIÉS DE MAÏSADOUR DANS LE RÉSEAU AGRI-SENTINELLE

Face au constat alarmant du taux de suicide chez les agriculteurs, les acteurs du monde agricole se sont mobilisés pour créer un réseau multipartenarial : le Réseau Agri-Sentinelles. Ce réseau vise à **sensibiliser, former, outiller** les femmes et hommes volontaires qui travaillent au contact des agriculteurs pour s'impliquer dans la prévention du suicide. En tant que partenaire du Réseau Agri-Sentinelles depuis 2020, Maïsadour s'engage à sensibiliser, mobiliser et former ses salariés qui souhaitent devenir sentinelle.

DÉPLOYER UNE COMMUNICATION POSITIVE AU SERVICE DE L'AGRICULTURE

Pour toujours plus de transparence sur les pratiques agricoles, le Groupe a accéléré la communication sur la réalité de ses pratiques actuelles. Certains Agri'Acteurs sont maintenant actifs sur les réseaux sociaux pour partager leur quotidien avec le grand public.



Dans le cadre de la démarche IDEAAL, la communication positive se poursuit. Cette initiative s'appuie sur des résultats d'enquêtes concrets et permet de souligner les pratiques agricoles vertueuses déjà mises en œuvre sur les exploitations.



ÊTRE PARTENAIRE ET SOLIDAIRE DES TERRITOIRES

Notre Coopérative est ancrée dans un tissu local et développe des liens avec les acteurs territoriaux. **Agriculteurs et salariés** participent au processus de création de richesses économiques, sociales et durables sur le territoire du Sud-Ouest.

Pour Maïsadour, être acteur de son territoire, c'est aussi s'engager pour créer du lien, en participant à la vie culturelle, sportive :

Salons et foires, tels que le Salon International de l'Agriculture (Paris), le Salon Régional de l'Agriculture de Tarbes, le Salon de l'Agriculture Nouvelle-Aquitaine, etc...

Sponsoring de clubs sportifs locaux

Portes ouvertes pour les écoles et associations

Animations avec les agriculteurs

Formations spécifiques pour les centres de formation des apprentis et les écoles professionnelles de la boucherie



DÉVELOPPER DES FILIÈRES POUR PROPOSER UNE ALIMENTATION DE QUALITÉ ET DURABLE

De la graine à l'assiette du consommateur, Maisadour développe des filières intégrées et assure ainsi des débouchés pérennes pour les productions de ses agriculteurs.

En proposant aux consommateurs des produits savoureux et responsables, Maisadour œuvre pour toujours plus de transparence et de qualité. Nos nombreux produits sous signes de qualité (Label Rouge, Agriculture Biologique, Indication Géographie Protégée) et nos boutiques en circuits courts « En Direct de Nos Producteurs » sont une preuve forte de notre engagement et créent du lien entre les producteurs et les consommateurs.



PROPOSER UNE ALIMENTATION SAINES,
SAVOUREUSE ET DE QUALITÉ



DÉVELOPPER LE LOCAL, L'AGRICULTURE
BIOLOGIQUE ET LES NOUVELLES CULTURES



LUTTER CONTRE LE GASPILLAGE
ALIMENTAIRE



PROPOSER UNE ALIMENTATION SAINNE, SAVOUREUSE ET DE QUALITÉ

Les attentes des consommateurs sur la traçabilité, la qualité, la naturalité des produits et les conditions de production de leur alimentation se font de plus en plus sentir. Avec la crise Covid, la question de la souveraineté alimentaire en France a été soulevée. Le Groupe, concerné par tous ces sujets, s'engage à travailler pour relever ces défis et pour installer un nouveau dialogue entre agriculteurs et consommateurs. La responsabilité de Maisadour en tant qu'acteur agricole et agroalimentaire est de mettre sur le marché des **produits sains, sûrs, de qualité et savoureux** en valorisant la production des adhérents avec un prix juste.

1. PRINCIPALES CERTIFICATIONS ET SIGNES OFFICIELS DE QUALITÉ DU GROUPE MAISADOUR

LES SIGNES D'IDENTIFICATION DE LA QUALITÉ ET DE L'ORIGINE (SIQO)



Le **Label Rouge** est un signe national qui désigne des produits qui, par leurs conditions de production / fabrication, ont un niveau de **qualité supérieur** par rapport aux autres produits similaires.



L'**Indication Géographique Protégée (IGP)** identifie un produit agricole dont la qualité, la réputation ou d'autres caractéristiques sont liées à son origine géographique. **L'IGP est liée à un savoir-faire.**



L'**Agriculture Biologique** est un mode de production qui allie pratiques **environnementales optimales**, respect de la **biodiversité**, préservation des **ressources naturelles** et niveau élevé de **bien-être animal**.

LES CERTIFICATIONS ET LABELS DES PRODUITS OU DES CONDITIONS DE PRODUCTION



Les labels **MSC et ASC** garantissent une **pêche et une aquaculture durables**.



La **Charte du Saumon Fumé** en France garantit en particulier la localisation sur le territoire français de l'intégralité des étapes de de la sélection, de la préparation et de la fumaison du saumon fumé.



Le référentiel **LEAF** (Linking Environment And Farming) garantit le soin apporté par les exploitants agricoles à la production d'aliments. Il atteste que le produit a fait l'objet d'une démarche éco-responsable.



GLOBALG.A.P. est un référentiel de **bonnes pratiques agricoles (G.A.P.)** reconnues et applicables partout dans le monde.

LES CERTIFICATIONS « SYSTÈME » (QUALITÉ DE L'ORGANISATION) ET DE PROCÉDÉS



Agriconfiance est une certification dédiée à la filière amont agricole, elle valorise la **qualité de la production agricole** et l'engagement pour l'environnement.



IFS (International Food Standard) et BRC (British Retail Consortium), développés par la grande distribution, ont pour bases communes la **sécurité alimentaire et l'amélioration continue**.



La certification **ISO 9001** garantit une organisation performante pour l'obtention de la **qualité des produits et services et la satisfaction des clients et parties prenantes**.



La certification **ISO 14 001** est le standard international pour le **management environnemental**.

2. GARANTIR LE BON, FRUIT DE NOTRE SAVOIR-FAIRE

Chez Maisadour, nous sommes fiers d'**offrir des produits sains et savoureux**.

La qualité de nos produits est issue d'un savoir-faire que nous mettons au cœur de notre action. L'organisation de Maisadour permet une approche filière qui garantit chaque étape de la chaîne : de la sélection des matières premières jusqu'au façonnage des produits. Elle est un gage de qualité, de traçabilité et de maîtrise de la chaîne de création des produits.



DES FORMATIONS CERTIFIANTES AUTOUR DU SAVOIR-FAIRE CHEZ DELPEYRAT

Depuis 170 ans, nous mettons en œuvre tout notre savoir-faire, pour offrir les meilleurs foies gras, jambons, saumons et truites :

- Sélection rigoureuse de matières premières d'exception
- Préparation minutieuse dans nos ateliers de fabrication, avec des recettes exclusives qui viennent sublimer les produits bruts.

Nous transmettons ce savoir-faire au travers de **plus de 100 formations qualifiantes par an** dans nos ateliers. Ce sont aussi **plus de 2 000 dégustations annuelles** réparties sur les différents métiers de transformation du canard et poisson.

3. PROMOUVOIR LA SIMPLICITÉ ET GARANTIR LA TRANSPARENCE

«Convaincu que les produits de nos adhérents doivent être valorisés tout en conservant toutes leurs qualités d'origine, MVVH, le Pôle Gastronomie de Maisadour s'engage et se donne comme mission de réduire le nombre d'ingrédients utilisés pour les recettes et de remplacer ou supprimer les additifs, dès que cela est possible. Une politique de «clean label» engageante a été mise en œuvre proposer aux consommateurs des produits gastronomiques, bons, sains en donnant toutes les informations nécessaires relatives à leur traçabilité.»

Dominique Graciet, Vice-Président Gastronomie et Eric Humblot, Directeur de MVVH

GARANTIR LA TRANSPARENCE AUX CONSOMMATEURS

Après le développement d'un QR code pour le saumon fumé, MVVH a développé en 2020 un QR code pour les produits à base de canard. L'objectif du projet est toujours d'apporter en permanence au consommateur des garanties supplémentaires en matière de traçabilité sur les conditions de production.

TRAÇABILITÉ TOTALE SUR L'ENSEMBLE DES MAILLONS DE LA FILIÈRE VOLAILLE

La traçabilité déjà en place chez Fermiers du Sud-Ouest est mise à disposition du grand public de façon transparente sur ses volailles, du couvoir jusque dans l'assiette du consommateur. Les consommateurs peuvent ainsi retrouver la traçabilité du produit et du modèle d'élevage au travers d'une plateforme.

«Pour Maisadour, la bien-être animale est une préoccupation première pour ses élevages. D'ailleurs les Fermiers du Sud-Ouest ont été précurseurs en étiquetage Bien-être animal développé dès 2019 avec le Groupe Casino. Les consommateurs souhaitent en effet connaître aujourd'hui toutes les informations relatives à la fabrication du produit. Répondant également à cette attente, FSO développe des QR code sur ses produits pour expliquer toute la traçabilité du champ à l'assiette.»

Bernard Tauzia Vice-Président Volailles, Paul Le Bars Directeur général de FSO



DÉVELOPPER LE LOCAL, L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE ET LES NOUVELLES CULTURES

Maisadour s'est lancée depuis plusieurs années sur les circuits courts (magasins de proximité) pour privilégier le local et offrir aux consommateurs une large gamme de produits de nos régions. Maisadour est engagé depuis plus de 20 ans dans la filière biologique. Pionnier en production de volailles biologiques depuis 1999, Maisadour est également aujourd'hui un acteur majeur en nutrition animale biologique. Maisadour a pour ambition de devenir un acteur incontournable de la filière biologique dans le Grand Sud-Ouest. Les nouvelles cultures sont une opportunité de diversification pour le Groupe et ses producteurs.

1. PROMOUVOIR LE LOCAL

La société Sud-Ouest Aliment (SOAL), filiale de Maisadour spécialisée dans la production d'aliments pour animaux, privilégie pour ses achats de céréales (près de 400 000 tonnes annuellement) des fournisseurs locaux*. Actuellement, 89% des céréales sont achetées localement.

* Compte tenu de l'étendue du territoire d'activité de cette société, le local est défini par les régions administratives Nouvelle Aquitaine et Occitanie.

DÉVELOPPEMENT D'UNE FILIÈRE DE SOJA 100% LOCALE POUR LA BRANCHE NUTRITION ANIMALE

Convaincu que l'autonomie protéique est un enjeu fort, Sud-Ouest Aliment intègre déjà dans la composition de ses aliments du soja origine France cultivé et trituré localement. Depuis plusieurs années, elle est partenaire (avec la coopérative Terres du Sud) de la société Soja Press qui l'approvisionne en soja non OGM origine France. Une nouvelle structure a été lancée avec Vivadour pour la création d'une usine de trituration de soja 100% local qui verra le jour en 2022 sur le site de Saint Sever.

Cette structure appelée Graine d'Alliance fournira en tourteaux de soja et en huile de soja, non seulement les différentes usines de Sud-Ouest Aliment, mais aussi le marché régional et national.



POULETS D'ICI, UNE OFFRE 100% FRANÇAISE ET LOCALE



Grâce à une alimentation animale issue de matières premières locales pour des animaux élevés dans le Sud-Ouest, Fermiers du Sud-Ouest vend maintenant ses produits sous la marque Poulet d'ici, non seulement des poulets élevés localement, mais également nourris avec des aliments d'«ici»!

Cette offre 100% française et locale (Sud-Ouest) est une réponse aux attentes de nos consommateurs, principalement en GMS et également en Restauration Hors Domicile.

DÉVELOPPEMENT DE L'AQUACULTURE : DU POISSON 100% FRANÇAIS

Le Groupe Maisadour investit dans des filières poissons élevées en France pour répondre aux attentes des consommateurs qui plébiscitent de plus en plus le *Made in France*. En 2019, le Groupe Maisadour a pris des participations dans la société AMP – Saumon de France.

En 2020, le Groupe a fait l'acquisition de deux piscicultures d'élevage de truites en eau douce, situées en Bretagne. Cette acquisition permet de compléter les approvisionnements de ses sites de transformation de Castets (40) et de Cany Barville (76) avec des truites 100% françaises.



LES BOUTIQUES « EN DIRECT DE NOS PRODUCTEURS »

Ces boutiques de proximité réunissent sous une même enseigne les produits de nos agriculteurs, de qualité, labellisés. Intégrées ou proches de nos sites de fabrication, ces boutiques sont aussi très fréquentées par les salariés.

En 2021, 8 boutiques en région sous enseigne « En Direct de Nos producteurs » et 2 boutiques Rôtisserie-épicerie à Paris et à Cannes référencent les marques issues de nos producteurs.



2. DÉVELOPPER L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE

L'objectif de Maisadour est de faciliter la conversion des agriculteurs en Productions Végétales de façon à satisfaire les attentes de ce nouveau marché.

MAS SEEDS : LES SEMENCES BIO

Depuis 10 ans, MAS Seeds s'implique dans les filières bio, en sélectionnant des variétés adaptées aux spécificités des cultures biologiques. La filiale propose cette année 7 hybrides de maïs et 3 hybrides de tournesol en production biologique. Actuellement MAS Seeds vend du maïs bio en France et en Europe et du tournesol bio en Europe (50% en France) par an. L'objectif est de multiplier par 3 les ventes d'ici 3 ans.



« La coopérative de Maisadour est associée avec d'autres coopératives au sein d'Agri Bio Union, premier collecteur et commercialisateur de graines bio à destination humaine et animale (40 à 50 espèces). Le bio est une vraie tendance de marché que Maisadour écoute et suit. Fermiers du Sud-Ouest a d'ailleurs développé en 2020 une poularde bio pour Noël dont les ventes ont été un vrai succès. La coopérative est ouverte à toute production biologique potentielle pour développer les débouchés de ses agriculteurs. »

Arnaud Tachon Administrateur et Jean-Louis Zwick, Directeur du Pôle Agricole

3. LES NOUVELLES CULTURES, UNE OPPORTUNITÉ DE DIVERSIFICATION



Afin de répondre aux attentes du marché et proposer de nouveaux débouchés aux agriculteurs, Maisadour développe de nouvelles productions végétales :

Asperges vertes (8 ha)

Myrtilles

(parcelle pilote mise en place en mars 2020 - 4 ha)

Framboises - 4,60 ha

Patates douces

(32 ha en conventionnel et 5 ha en bio)

Colza érucique - 190 ha

LUTTER CONTRE LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE



Les filières agroalimentaires du Groupe œuvrent pour réduire le gaspillage alimentaire tout au long de la chaîne de valeur, de la production des matières premières à la consommation des produits. De nombreux efforts sont effectués dans les usines du Groupe pour limiter au maximum la génération de déchets.

1. VALORISATION TOTALE DU POULET AU SEIN DU PÔLE VOLAILLES

Les abattoirs du groupe Fermiers du Sud-Ouest s'inscrivent dans une démarche de valorisation de l'ensemble de leurs productions afin de limiter le gaspillage alimentaire. Les produits en date courte sont valorisés sur des marchés spécifiques, ou donnés à des associations. Une grande partie des déchets ultimes est réorientée vers l'alimentation animale.



2. OPTIMISATIONS AU SEIN DU PÔLE GASTRONOMIE

Au pôle Gastronomie, le développement et la fabrication des produits, de la formulation à la conception d'emballages, sont réalisés de manière à conserver les qualités gustatives et sanitaires sur des durées de vie relativement longues.

La mise en fabrication des produits finis est également ajustée avec les estimations de ventes pour éviter toute surproduction. Si la majeure partie des produits est vendue dans les circuits de distribution classiques, d'autres circuits sont développés : ventes directes au grand public et dons de produits aux Dates Limite de Consommation courte à des associations.

3. MVVH S'ENGAGE CONTRE LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE EN SIGNANT LE PACTE TOO GOOD TO GO



Les dates de péremption, peu comprises des consommateurs, sont responsables de 20% du gaspillage alimentaire en France.

Le Pacte Too Good To Go sur les dates de consommation réunit les acteurs qui s'engagent à clarifier la signification des dates de consommation, à les harmoniser et ainsi à travailler à la réduction du gaspillage alimentaire. En avril 2020, MVVH et sa marque Delpeyrat a rejoint les 38 acteurs de la filière agroalimentaire qui sont engagées dans ce pacte pour contribuer à réduire le gaspillage par le biais d'actions concrètes. Depuis mars 2021, les marques Sarrade et Comtesse ont rejoint Delpeyrat dans cette démarche.



PRÉSERVER LES RESSOURCES, LE VIVANT ET LA BIODIVERSITÉ

Respecter la planète et maintenir la biodiversité sont indispensables. Maisadour agit concrètement pour réduire l'impact carbone et préserver les ressources. Le Groupe s'engage à développer les énergies renouvelables, à innover, à maîtriser et améliorer ses outils industriels et sa performance environnementale. Maisadour accompagne les agriculteurs pour développer une agriculture toujours plus respectueuse de la terre, des animaux et des hommes.



AGIR POUR LA BIEN-ÊTRE ANIMALE



MAÎTRISER LES CONSOMMATIONS ÉNERGÉTIQUES ET PRIVILÉGIER LES ÉNERGIES RENOUVELABLES



LUTTER CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE, PRÉSERVER LES RESSOURCES EN EAU ET LA BIODIVERSITÉ



LIMITER LES DÉCHETS EN FAVORISANT L'ÉCOCONCEPTION



AGIR POUR LA BIEN-TRAITANCE ANIMALE

Le bien-être animal est une attente sociétale forte et un enjeu éthique important pour Maïsadour. La bien-traitance animale est un sujet incontournable et directement corrélé à la performance et à la pérennité des filières de production, et par conséquent des élevages de la Coopérative.

Ancré dans les valeurs de Maïsadour, le sujet de la bien-traitance animale est porté par ses modes de productions qui s'adaptent au rythme et aux besoins des animaux. **L'objectif de Maïsadour est de veiller à la responsabilité de ses filières animales et de travailler en permanence avec les équipes techniques pour que les animaux en élevage expriment leur comportement naturel.** En 2020, Maïsadour a réaffirmé et renforcé son engagement en déployant une « **politique de bien-traitance animale** ». Elle pose les principes directeurs de la démarche en associant et en responsabilisant tous les collaborateurs des filières.

1. UNE CHARTE DE BIEN-TRAITANCE ANIMALE

Maïsadour a établi une charte de bien-traitance animale qui a été signée par l'ensemble de ses éleveurs. Les signes de qualité obtenus par Maïsadour comme le **Label Rouge**, l'**IGP**, le **Bio** et la certification **Agriconfiance** sont des signes de reconnaissance connus aujourd'hui par les consommateurs sur le respect de bonnes pratiques d'élevage.

En étant exemplaire sur le sujet, l'ensemble des filières du Groupe pourra maintenir la confiance des consommateurs et communiquer de façon positive sur ses pratiques d'élevage.



2. L'ÉLEVAGE EN TOTALE LIBERTÉ, UN MODE D'ÉLEVAGE UNIQUE



Cette méthode d'élevage authentique où les volailles sont élevées en totale liberté dans la campagne du Sud-Ouest favorise le bien-être de l'animal.

Les cabanes d'élevage sont déplacées en fonction des saisons et il n'y a aucune clôture. Les agriculteurs Landais sont les pionniers du Label Rouge.

3. AGROFORESTERIE EN ÉLEVAGE

L'**agroforesterie** en élevage correspond au boisement des parcours de volailles et palmipèdes. Les producteurs qui aménagent leurs parcours ont plusieurs objectifs : garantir le bien-être de leurs animaux, lutter contre l'érosion des sols, stocker du carbone et accroître la biodiversité. Avec des étés de plus en plus chauds, et une demande sociétale forte qui se traduit dans de nouveaux cahiers des charges, Maïsadour a priorisé ce sujet de l'agroforesterie et a mis en place un groupe de travail dédié afin de porter des projets collectifs pour l'ensemble des éleveurs.

4. TRAVAILLER AUTOUR ET POUR LE RESPECT DE L'ANIMAL

Le groupe de travail transversal mis en place en 2019 poursuit le déploiement des meilleures pratiques disponibles pour les animaux et les hommes tout en préservant l'environnement. Maïsadour participe par ailleurs à l'élaboration d'outils d'évaluation du bien-être animal qui sont développés :

- par les instituts techniques et instituts de recherche tels que EBENE Volailles, EBENE Palmipèdes (en cours de création);
- par les interprofessions tels que le CIFOG avec PalmiGConfiance;
- en collaboration avec les autres coopératives tel que le groupe de travail BEA de La Coopération Agricole.

5. LA FORMATION DES PERSONNES, UN INDISPENSABLE À L'AMÉLIORATION DES PRATIQUES

«Face à une réglementation en biosécurité et en bien-traitance animale qui ne cesse d'évoluer, la Coopérative doit être en mesure d'informer et de former en permanence ses adhérents et ses salariés. Nous devons être le plus explicites et le plus pédagogiques possibles pour traduire toutes ces réglementations. Tous nos conseillers sont très fortement engagés et impliqués sur ces deux sujets tout au long de l'année auprès de nos adhérents.»

Chantal Brethes, Vice-Présidente Palmipèdes et Jean-Louis Zwick, Directeur du Pôle Agricole

UN MOOC BIOSÉCURITÉ

Conçue et réalisée intégralement par les équipes de Maïsadour, cette formation à la biosécurité est ouverte à tous. Elle comprend une partie théorique en présentiel et une partie mise en pratique sur l'exploitation avec l'utilisation d'un sas sanitaire et du matériel de nettoyage et de désinfection. La formation favorise les échanges entre les éleveurs et le formateur, ainsi que la diffusion de bonnes pratiques.

Suite à la crise influenza de 2020-2021, le MOOC Biosécurité sera actualisé en fin d'exercice 2021 ou début 2022 pour intégrer les nouvelles directives du ministère de l'Agriculture.



UN MOOC BIEN-TRAITANCE ANIMALE

La formation vise à sensibiliser les acteurs du Groupe et les adhérents à la bien-traitance animale. Elle s'effectue en deux temps.

La première partie plus théorique se déroule sur une demi-journée et comporte de courtes vidéos, des quizz et des QCM expliquant les avancées scientifiques dans le domaine, les bons gestes à adopter sur l'exploitation, et présente la charte Maïsadour. La seconde partie se déroule en présentiel avec un formateur pour échanger sur les bonnes pratiques.





MAÎTRISER LES CONSOMMATIONS ÉNERGÉTIQUES ET PRIVILÉGIER LES ÉNERGIES RENOUVELABLES

Dans le cadre de sa feuille de route « MAÏSADOUR 2026 » le Groupe a fait de la maîtrise de l'énergie et donc du défi climatique, un enjeu crucial. Acteur clé de la transition énergétique sur les territoires où la Coopérative est implantée, Maïsadour associe et responsabilise ses collaborateurs et pose 4 principes directeurs : sobriété, efficacité énergétique, utilisation d'énergie renouvelable, optimisation des coûts énergétiques.

1. DÉMARCHES DE MANAGEMENT DES ÉNERGIES

Le Groupe a très tôt intégré la démarche de management des énergies dans sa stratégie de performance industrielle. Maïsadour a été la première coopérative certifiée ISO 50 001 de France en 2015 sur 8 sites. Cette démarche s'est déployée ces dernières années. A ce jour, le site de Haut Mauco est certifié ISO 50 001. Cette démarche a pour objectif d'améliorer la performance énergétique concernant l'électricité, le gaz et le carburant grâce à des plans d'action d'économie d'énergie.

Les audits énergétiques obligatoires ont été conduits sur l'ensemble du périmètre concerné cette année, **soit 17 sites**. Ils ont permis de mettre en évidence les progrès mis en œuvre et d'identifier de nouvelles pistes d'économies d'énergie. Dans le cadre du décret tertiaire*, un plan d'actions est en cours d'élaboration pour identifier les potentielles économies d'énergie sur les sites concernés.

* : le décret tertiaire, aussi appelé décret de rénovation tertiaire, détaille les modalités d'application de l'article 17 paru dans la Loi de Transition énergétique.



2. SUIVI DE LA PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE EN TEMPS RÉEL DES SILOS

Depuis 2016, Maïsadour a développé un logiciel « maison » disponible sur les 15 sites sécheurs de céréales de la Coopérative. Cet outil permet aux conducteurs de séchoir en temps réel les installations en fonction de la performance énergétique et du suivi des paramètres et de la qualité du grain. Le séchage représente 80% des consommations d'énergie des sites et s'étale sur 3 mois de l'année. Cette finesse de pilotage permet d'anticiper les dérives et d'optimiser la performance énergétique.



3. ÉNERGIES RENOUVELABLES

INNOVATION : LA MICROMÉTHANISATION A LA FERME

Maïsadour a développé avec Ovalie Innovation un projet pilote de microméthanisation au niveau de l'exploitation. Cette solution innovante permet de produire de l'énergie renouvelable en traitant les effluents des productions animales. Un prototype a été mis en place depuis 2 ans chez un producteur de canards. Le but est de créer une filière française de microméthanisation fiable et rentable à l'échelle des exploitations agricoles.



PHOTOVOLTAÏQUE

Depuis plusieurs années, Maïsadour est impliqué dans la production d'énergie renouvelable par la mise en place de panneaux photovoltaïques. Les toitures de 7 silos stockeurs sécheurs sont actuellement louées. Côté agriculteurs, Élevage Service, filiale du Groupe, propose des bâtiments d'élevage équipés de panneaux photovoltaïques.

En Nutrition Animale, Sud-Ouest Aliment a mis en place depuis janvier 2020 une centrale photovoltaïque sur son site de Saint-Sylvestre-sur-Lot (47).



ACHATS D'ÉNERGIE RENOUVELABLE

Le Groupe a pour ambition de développer les achats d'électricité verte. Ces achats seront issus de contrats Corporate PPA (Power Purchase Agreement) sur site et hors site, puis complétés par des certificats garantissant l'origine et l'identification des productions.





LUTTER CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE, PRÉSERVER LES RESSOURCES EN EAU ET LA BIODIVERSITÉ

Le changement climatique est aujourd'hui une réalité concrète comme nous le démontrent les évolutions récentes du climat. Même si l'agriculture contribue aux émissions de gaz à effet de serre, elle est aussi et avant tout **une solution dans la lutte contre le changement climatique**, à la fois à travers la réduction de ses émissions et en jouant un rôle clé dans le stockage du carbone, en particulier dans les sols.

1. DES EXPERIMENTATIONS AGRONOMIQUES POUR ANTICIPER LES PRATIQUES AGRICOLES DE DEMAIN

Maïsadour dispose de 6 agrosites lui permettant de réaliser des expérimentations couvrant 80% des conditions pédoclimatiques de son territoire qui répondent à une question centrale : comment un agriculteur va-t-il cultiver dans 10 ans ? Sur ces agrosites sont testés différents types de cultures, de natures de sols, de pratiques culturales... Ainsi Maïsadour monte en compétence et fait progresser en permanence les agriculteurs afin de réduire l'impact des pratiques sur le changement climatique, et plus globalement, de tendre vers une agriculture toujours plus durable, et plus respectueuse de la terre et de la biodiversité.

2. AGIR POUR L'ATTÉNUATION DU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Depuis 2009, Maïsadour s'est engagée à réduire son impact sur le changement climatique.



LE STOCKAGE DU CARBONE

En productions végétales, Maïsadour a répondu en 2021 à l'appel à projet de l'ADEME « Bon diagnostic carbone » et a été sélectionnée pour réaliser des diagnostics d'émissions de gaz à effet de serre et stockage de carbone chez 30 agriculteurs du réseau Maïsadour et Agralia. L'objectif est de dresser un bilan permettant aux agriculteurs d'identifier les mesures concrètes à prendre en faveur de l'environnement, tout en veillant à leur intégration au projet économique des exploitations.



LA DIMINUTION DES INTRANTS

Maïsadour développe pour les agriculteurs des services d'accompagnement dans le domaine de l'agriculture de précision afin de mieux gérer le recours aux intrants (eau, engrais, semences...) en fonction du potentiel du sol, de la météo... Ces services permettent aux agriculteurs d'optimiser la performance technico-économique de leurs exploitations et ainsi de limiter les pollutions et émissions de gaz à effet de serre : Irri'farm, Tempo semis, be api, farm sol, agro tempo, ferti farm, agro plus et Nutri plus.



L'OPTIMISATION DE LA GESTION DE L'EAU

L'irrigation des cultures est à la fois un pilier du modèle agricole actuel du territoire de Maïsadour, et la clé pour développer de nouvelles cultures. Maïsadour, acteur responsable, est de longue date engagé pour la meilleure efficacité de l'utilisation de l'eau disponible, par le développement et le déploiement d'outils performants de gestion de l'eau d'irrigation pour les agriculteurs. **Un agrosite a été également développé pour tester les stratégies d'irrigation.**



LA CRÉATION VARIÉTALE POUR RÉPONDRE AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES

MAS Seeds travaille à l'amélioration des plantes en maïs, tournesol et colza en sélectionnant et créant de nouvelles variétés plus efficaces, capables de mieux résister au changement climatique, au stress hydrique ainsi qu'aux maladies. Récemment, MAS Seeds a lancé de nouvelles variétés de maïs grain : **WATERLOCK**, et de maïs fourrage : **GREEN+**.



LIMITER LES DÉCHETS EN FAVORISANT L'ÉCOCONCEPTION

Pour développer des offres adaptées aux demandes des consommateurs et aux attentes de la société, Maïsadour innove et s'engage pour limiter l'impact des emballages sur l'environnement dans les filières agroalimentaires.

1. LE PÔLE GASTRONOMIE S'ENGAGE POUR DÉVELOPPER DES EMBALLAGES PLUS RESPONSABLES

Conscient des défis liés à l'utilisation d'emballages et à la gestion des déchets, le Pôle Gastronomie s'engage avec des objectifs ambitieux :

- **100%** des barquettes rigides poisson frais seront fabriquées à partir de plastique rigide mono-matériau en 2021.
- **Supprimer le noir de carbone** (colorant perturbateur du tri sélectif pour le recyclage) dans les barquettes plastiques en 2023 sur les produits canard, poisson frais et fumé.
- **Concevoir des emballages 100% recyclables et diminuer leur poids de 10% pour 2025.**

En 2020, **MVVH a augmenté de 5% la part d'emballages recyclables**, ce qui amène à un pourcentage de 86%.



Projet 2022 : une gamme de produit de canard avec un emballage éco-conçu : un film carton certifié FSC et recyclable, -20% de poids total d'emballage et -70% de plastique (vs un produit actuel en barquette plastique).



ÉVOLUER ENSEMBLE DANS UN CADRE ALLIANT LA SÉCURITÉ ET LA QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL

L'ambition de Maisadour est de devenir un employeur coopératif de référence en matière de sécurité des collaborateurs et de qualité de vie au travail. Pour atteindre cet objectif, Maisadour a défini des actions sur les thèmes clés : le renforcement du management de la sécurité, le développement personnel et professionnel par la formation, l'amélioration du dialogue social, la préservation de la santé au travail et la prise en compte de la diversité ainsi que de l'égalité professionnelle.



GARANTIR LA SÉCURITÉ,
LE MIEUX-ÊTRE AU TRAVAIL
ET L'ÉGALITÉ DE TRAITEMENT



ACCOMPAGNER
LE DÉVELOPPEMENT PERSONNEL
ET PROFESSIONNEL



POURSUIVRE UN DIALOGUE
SOCIAL ÉQUILIBRÉ



PROMOUVOIR L'ÉTHIQUE
DANS LA CONDUITE DES AFFAIRES



GARANTIR LA SÉCURITÉ, LE MIEUX-ÊTRE AU TRAVAIL ET L'ÉGALITÉ DE TRAITEMENT

La santé et la sécurité au travail sont des priorités absolues pour Maïsadour, la base du mieux-être pour les salariés et sont indissociables de l'attractivité des métiers. L'objectif de Maïsadour est d'impliquer tous les salariés pour faire de la sécurité, la santé et la sûreté au travail un état d'esprit au quotidien. Le Groupe a la volonté de réduire les accidents au travail, les maladies professionnelles et de préserver les biens.

1. SANTÉ ET PRÉVENTION

S'engager sur le mieux-être au travail, c'est veiller au-delà du cadre réglementaire, à agir sur le développement de la santé des collaborateurs, avec un objectif : la préservation du capital santé.

Les deux infirmières du Groupe travaillent auprès des différents pôles d'activités sur 4 axes : le conseil, la formation, l'accompagnement et la prévention.



2. SÉCURITÉ D'ABORD !



Maïsadour a poursuivi son programme de sécurité au plus près des salariés afin de renforcer la culture sécurité de l'entreprise. Ce programme présente différents types d'actions menées tout au long de l'année : audits sécurité, briefs sécurité, visites de sécurité, challenges sécurité et journées de sensibilisation à la sécurité routière.

3. FAVORISER L'ÉGALITÉ DE TRAITEMENT ET LA DIVERSITÉ

Le Groupe agit chaque année pour garantir une absence de discrimination fondée sur l'âge, le sexe, les handicaps, les engagements syndicaux etc.

MAÏSADOUR PROMeut L'ÉGALITÉ FEMME-HOMME AU SEIN DE L'ENTREPRISE

Chaque année, une attention particulière est portée par les services Ressources Humaines sur le principe « à travail égal, salaire égal », et sur l'absence de discrimination en matière d'évolution salariale, de promotion ou de recrutement.

LA PRISE EN COMPTE DU HANDICAP

Nous intervenons sur le terrain du handicap pour développer l'emploi de personnes reconnues travailleurs handicapés, pour favoriser l'insertion et l'adaptation via des partenariats auprès d'établissements et service d'aide par le travail (ESAT).



ACCOMPAGNER LE DÉVELOPPEMENT PERSONNEL ET PROFESSIONNEL

Le Groupe Coopératif Maïsadour considère la culture managériale, commune et partagée, comme un moyen pour garantir une gestion équilibrée associant développement des équipes et performance économique. Dans un environnement caractérisé par le changement, les actions de formation, d'adaptation et de développement des compétences participent directement à la réalisation de nos ambitions.

1. L'ACCOMPAGNEMENT DU MANAGEMENT



La convention management s'est déroulée en distanciel les 21 et 22 octobre. L'organisation retenue s'est inscrite dans un cadre interactif où l'échange a été favorisé entre les différents acteurs. Les mêmes moyens digitaux ont permis d'animer la journée management de février pour réaliser un point sur la situation à mi exercice en maintenant un espace privilégié d'échanges entre les managers et la direction générale.

2. DES SESSIONS DE FORMATION

Les formations management, points clés de l'accompagnement de la politique d'adaptation et de transformation, ont également été maintenues en s'adaptant aux impératifs sanitaires. 264 stagiaires répartis en 7 groupes ont ainsi poursuivi ou débuté leurs parcours de formation durant l'exercice.



POURSUIVRE UN DIALOGUE SOCIAL ÉQUILIBRÉ

L'objectif est de maintenir et développer une relation privilégiée et transparente entre l'entreprise, les élus et ses collaborateurs. La qualité du dialogue social nous apparaît indispensable pour partager et comprendre les évolutions de nos marchés et leurs conséquences sur nos organisations, pour construire ensemble des solutions répondant aux attentes des collaborateurs et à celles des entreprises, pour favoriser l'expression de tous.

1. ADAPTATION DU DIALOGUE SOCIAL



Dans un contexte inédit des crises covid et Influenza Aviaire, de nombreuses actions ont été engagées pour assurer la qualité et la continuité du dialogue social dans le Groupe. Le calendrier social a pu être maintenu.

Ce sont l'ensemble des instances, CSE, CSSCT, commissions de proximité, réunions syndicales qui ont été accompagnées pour garantir la continuité des relations sociales dans le Groupe. 93 élus ont maintenu leur rôle durant l'exercice malgré la crise sanitaire. Avec la prise en compte de l'avis des instances, l'organisation du télétravail et plus largement du travail ont pu être remaniées pour s'adapter à la situation sanitaire en tenant compte de la diversité des situations de travail dans les différents métiers.



PROMOUVOIR L'ÉTHIQUE DANS LA CONDUITE DES AFFAIRES

Pour Maïsadour, la prévention en matière de corruption est un des enjeux majeurs de la vie des affaires. Elle fait partie des obligations légales que doit respecter toute société ou groupement. Une Charte Ethique fournit des orientations générales aux salariés. Une Politique d'Achats Groupe et un code de conduite pour les fournisseurs et sous-traitants viennent renforcer les achats responsables.

1. LE COMITÉ D'AUDIT

Le Comité d'Audit est l'instance de supervision et de contrôle. Il est une émanation du Conseil d'Administration qu'il contribue à éclairer sur la bonne marche du Groupe tant au plan du contrôle interne que de la transparence financière.

Le Comité d'Audit se réunit trois fois par an. Les crises du Covid et de l'Influenza Aviaire ont perturbé son organisation, mais les audits prévus ont pu être réalisés.



2. LES ACHATS RESPONSABLES

Maisadour a renforcé la fonction achats avec la volonté de structurer ses achats de manière responsable et a défini le cadre de référence de sa politique. La performance est au centre du développement de la Politique Achats.

La Direction des Achats s'appuie sur 5 piliers issus des valeurs du Groupe pour définir ses objectifs :

- **Qualité et service** : faire respecter et sécuriser la qualité des produits et les prestations offertes par nos fournisseurs.
- **Performance** : contribuer à la performance économique du Groupe tout en soutenant la performance des fournisseurs.
- **Innovation** : avec nos fournisseurs clés, contribuer à la recherche et au développement de nouvelles solutions toujours plus performantes basées sur le développement durable.
- **Responsabilité** : privilégier les partenariats locaux, réduire l'impact de ses actions sur l'environnement et les émissions de gaz à effet de serre. Privilégier des achats verts et toujours améliorer la consommation énergétique.
- **Éthique et conformité** : respecter l'éthique dans la conduite des affaires et bannir les pratiques déloyales.

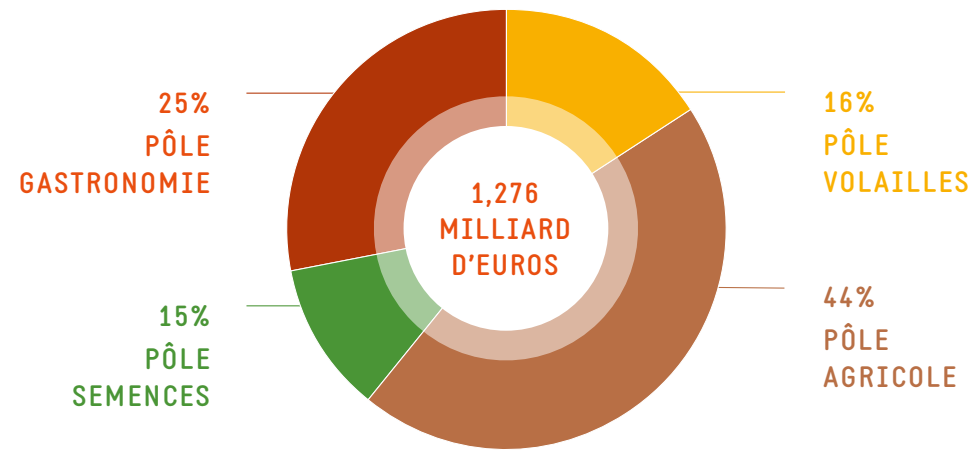
CODE DE CONDUITE FOURNISSEUR ET SOUS-TRAITANT



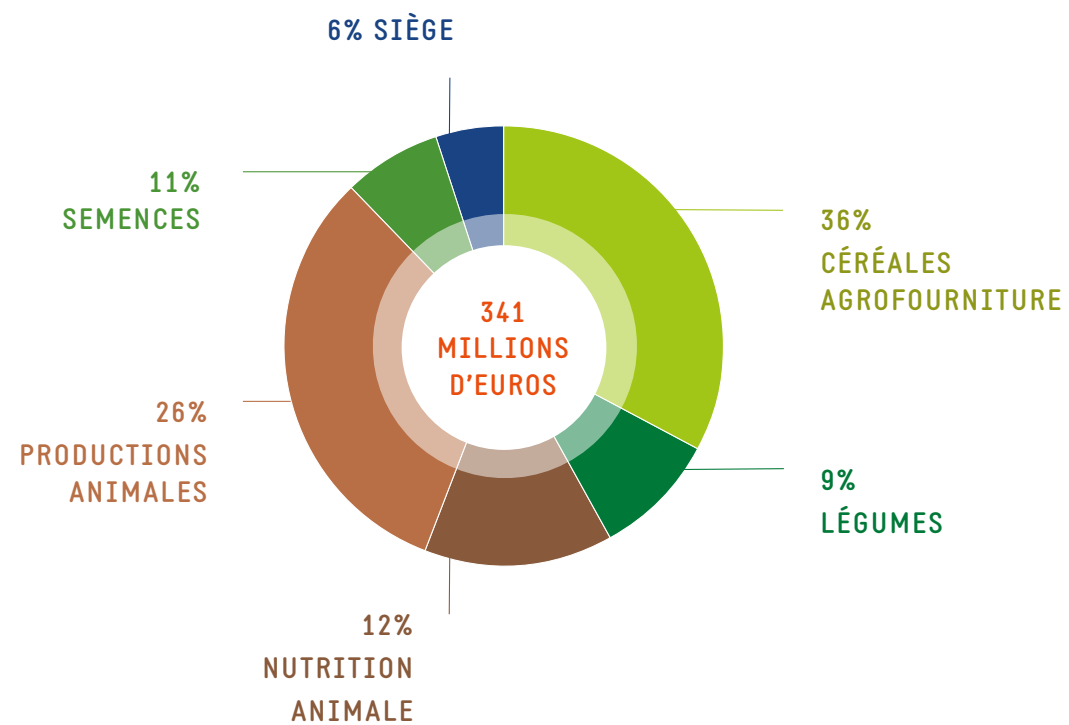
MAÏSADOUR

CHIFFRES CLÉS GROUPE ET COOPÉRATIVE

RÉPARTITION DU CHIFFRE D'AFFAIRES DU GROUPE

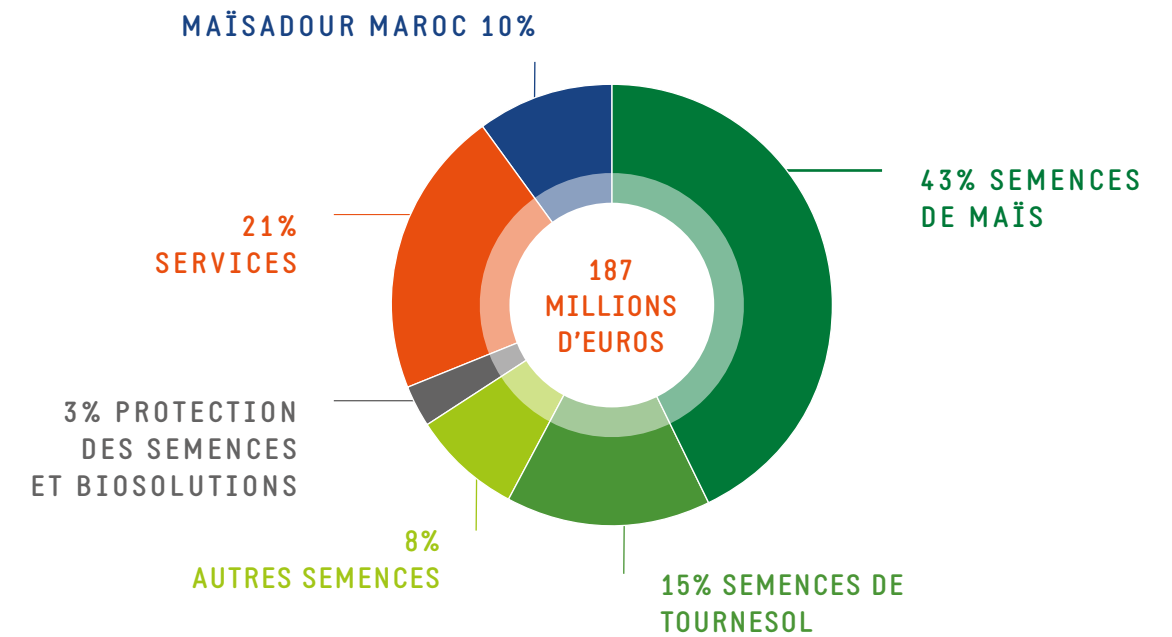


RÉPARTITION DU CHIFFRE D'AFFAIRES DE LA COOPÉRATIVE

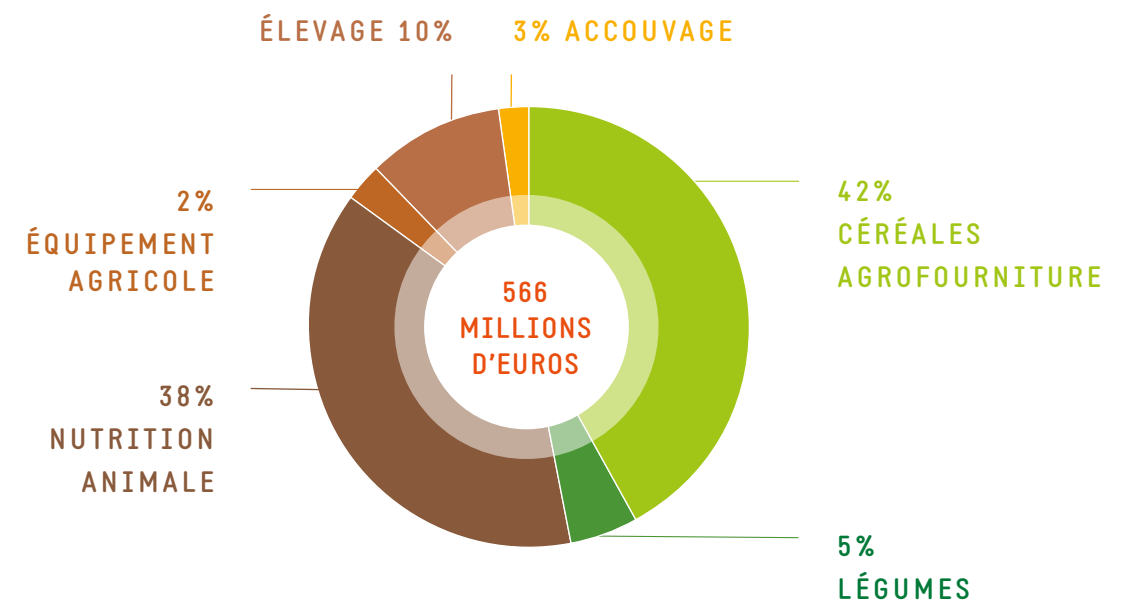


CHIFFRES CLÉS PÔLE SEMENCES ET PÔLE AGRICOLE

RÉPARTITION DU CHIFFRE D'AFFAIRES PÔLE SEMENCES

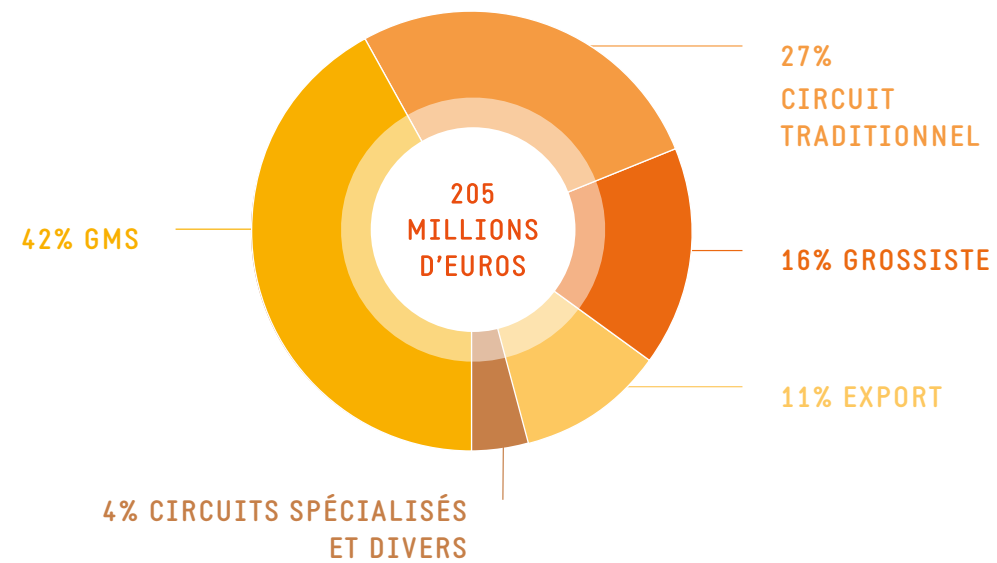


RÉPARTITION DU CHIFFRE D'AFFAIRES PÔLE AGRICOLE

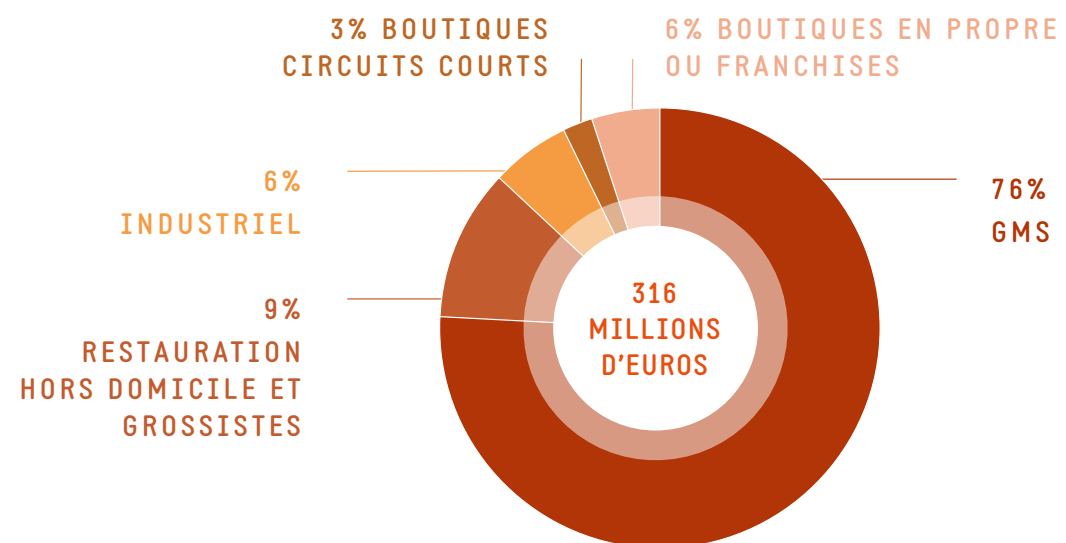


CHIFFRES CLÉS PÔLE VOLAILLES ET PÔLE GASTRONOMIE

RÉPARTITION DU CHIFFRE D'AFFAIRES PÔLE VOLAILLES



RÉPARTITION DU CHIFFRE D'AFFAIRES PÔLE GASTRONOMIE



MAISADOUR

NOTRE CULTURE, VOTRE BIEN-VIVRE

Route de Saint-Sever - BP27
40001 Mont-de-Marsan Cedex
Tél. 05 58 05 84 84 / Fax 05 58 05 84 99

www.maisadour.com

